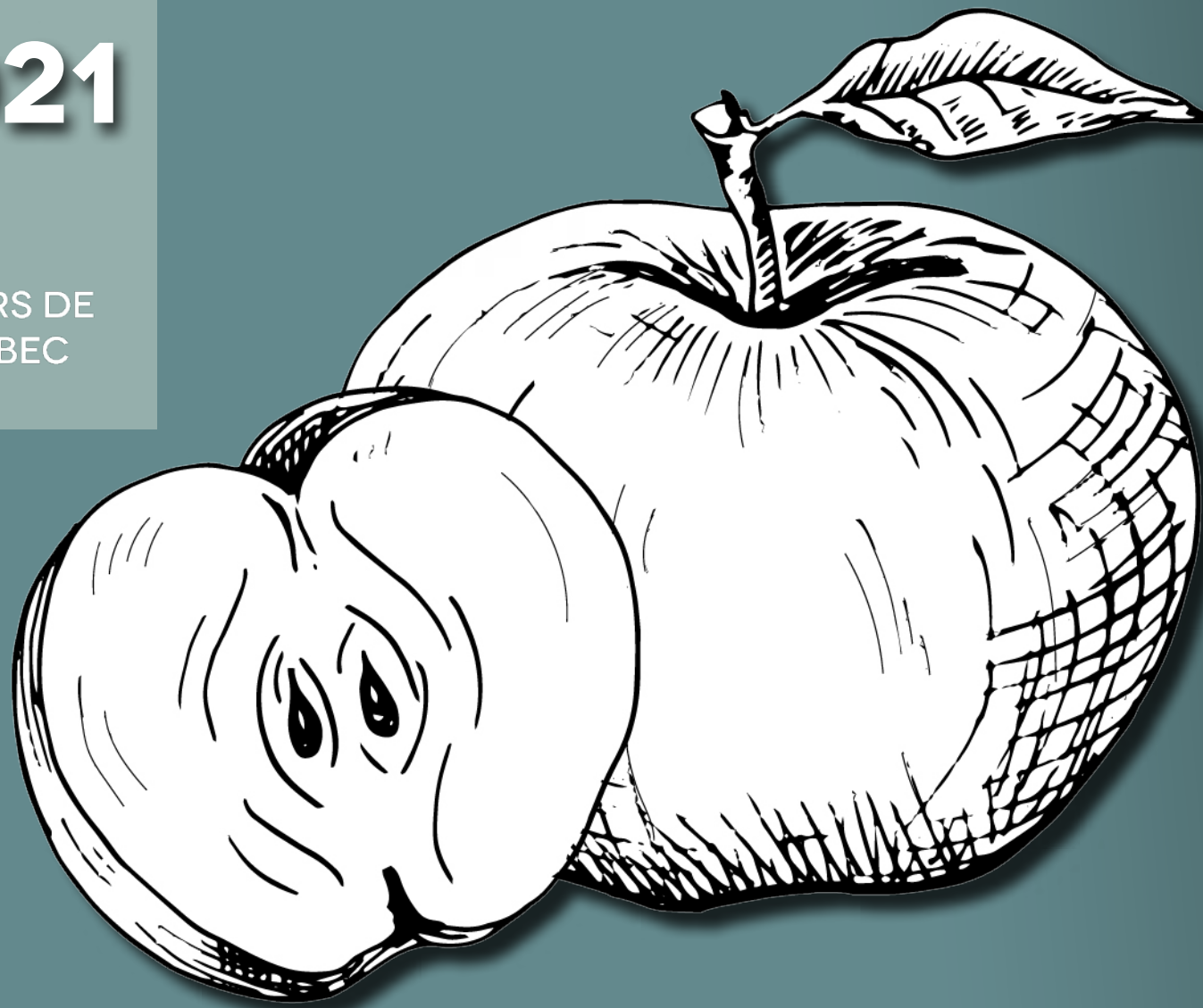


# Rapport annuel

## 2020-2021



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC



# Portrait de la récolte 2020-2021



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC



Valeur des ventes pour les  
pommes, toutes origines  
confondues, dans les  
supermarchés du Québec  
en 2021

**147 M \$**

Prix moyen de la  
pomme transformée  
obtenu en 2020  
(par minot)

**5,06 \$**



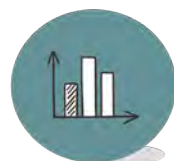
Montant total investi  
en promotion (incluant  
la partie de l'AEPQ<sup>1</sup>)

**381 268 \$**



Montant total investi  
en recherche et  
développement

**70 678 \$**



Parts de marché  
pour les 4 principales  
variétés dans les  
supermarchés du  
Québec (en volume)

**51 %**

Prix moyen de la  
pomme fraîche  
obtenu en 2020  
(par minot)

**18,89 \$**



Nombre d'entreprises  
pomicoles

**453**



Nombre de  
minots récoltés  
au total

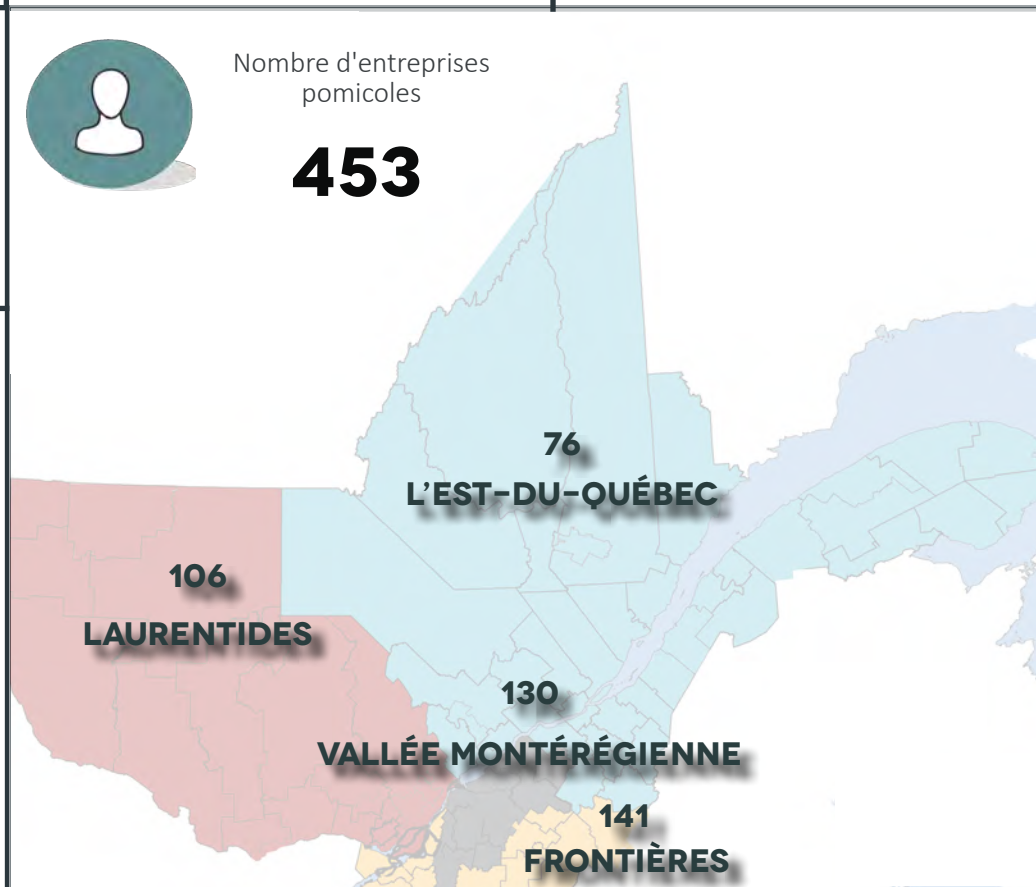
**4 421 063**

Nombre de  
minots de pommes  
fraîches récoltées

**2 366 976**

Nombre de  
minots de pommes à jus  
opalescent, à jus standard et à  
sauce récoltées et déclassées

**2 054 087**



Sources: Base de données des PPQ (excluant les variétés hâtives et les ventes directes aux consommateurs) en date du 17 décembre 2021 et revue de marché Nielsen

1. L'investissement de l'Association des emballeurs de pommes du Québec est de 125 000 \$

# Table des matières

<b>Mot du président et du directeur général</b>	<b>2</b>
<b>Conseil d'administration</b>	<b>4</b>
<b>Employés des Producteurs de pommes du Québec</b>	<b>4</b>
<b>Membres des comités</b>	<b>5</b>
<b>Activités de mise en marché</b>	<b>6</b>
Faits saillants	7
Règlement de mise en marché	21
Conventions de mise en marché	22
Campagne de promotion Pommes Qualité Québec	27
<b>Activités générales</b>	<b>31</b>
Planification stratégique de la filière pomicole québécoise	32
Sécurité du revenu	33
Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec	35
Salubrité à la ferme	36
Main-d'œuvre	37
Implication au niveau canadien	38
Recherche et développement de la PFI	39
Activités de représentation	42
Information et communication	42
Méritas Louis-Hébert	43
Suivi des résolutions	44
<b>Syndicats régionaux 2021-2022</b>	<b>47</b>





## Mot du président et du directeur général

C'est à titre de vice-président au cours de l'année de commercialisation 2020-2021 que je signe, avec notre directeur général, ce texte résumant la dernière saison. Comme vous le savez, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur a été élue deuxième vice-présidente générale de l'UPA lors du Congrès général en décembre dernier. C'est un honneur de voir l'une des nôtres accéder à ce poste.

### *Année de commercialisation*

La récolte de cette année a permis de mettre en marché un plus grand volume de pommes fraîches (54 %) que de pommes transformées (46 %). Il s'agit du pourcentage de pommes fraîches le plus élevé depuis 2003. Au niveau des prix obtenus, autant pour la pomme fraîche que pour la pomme de transformation, les prix ont été respectivement 11 % et 40 % plus élevés que la moyenne olympique 10 ans. Cette année, nous avons ajouté dans le rapport un nouveau tableau afin de voir la proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés. Nous pouvons constater une légère augmentation de l'Honeycrisp et de l'Ambrosia. Ce tableau sera intéressant à regarder dans les années à venir avec le programme mis en place par le MAPAQ qui permettra aux producteurs de moderniser et revoir leur éventail de variétés.

Du côté des chaînes d'alimentation, les plus récentes données Nielsen démontrent que nos quatre principales variétés représentent 51 % des parts de marché durant la dernière saison. Il y a donc eu une légère baisse des volumes vendus de 2 % par rapport à 2020. Par ailleurs, les pommes en sac représentent 60 % des ventes, soit le plus haut pourcentage des cinq dernières années. L'Ambrosia se démarque avec une augmentation des volumes (en kg) de 52 % par rapport à 2020.

### *Programme de modernisation*

Nous n'avons pas obtenu, comme souhaité, le renouvellement du Programme de modernisation, qui est venu à échéance en mars 2021. Par contre, en octobre dernier, le ministre Lamontagne a fait l'annonce d'une Initiative ministérielle pour couvrir l'arrachage et la plantation réalisés durant l'été et l'automne 2021. Celle-ci comportait quelques lacunes, dont

le délai pour présenter vos demandes. Nous espérons que plusieurs d'entre vous ont pu se prévaloir de cette initiative.

Les discussions sont toujours en cours avec l'équipe de la Direction de la planification et des programmes du MAPAQ pour une nouvelle mouture prenant en compte nos demandes et la réalité du secteur.

### *Programme de La Financière*

Depuis septembre 2020, certains d'entre vous avez eu accès au Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers. Nous avons, ainsi que la FADQ, multiplié les communications à ce sujet afin que les producteurs visés adressent leur demande avant la date limite du 1<sup>er</sup> décembre 2021. À ce jour, le montant total admissible s'élève à près de 690 000 \$ sur une possibilité de 1 M\$.

À la suite d'une demande des PPQ, le conseil d'administration de la FADQ a donné son autorisation pour reporter la date de dépôt du 1<sup>er</sup> au décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2022. Il est essentiel que les producteurs admissibles au programme remplissent le court formulaire le plus rapidement possible afin qu'ils bénéficient de l'argent qui leur revient. Vous trouverez à la page 33 un rappel des critères d'admissibilité. Dans le doute, contactez votre centre régional. Sachez que le comité sécurité du revenu et les permanents des PPQ ont travaillé fort afin d'obtenir pour vous ce type de programme.

### *Table filière*

Depuis 2020, la Table filière pomicole peut compter sur un agent de développement, la firme Papilles qui, dès le début de son mandat, a réalisé plusieurs projets afin de mieux connaître la perception de la pomme auprès des Québécois ainsi que les habitudes de consommation. J'ai participé, à titre de vice-président, à une rencontre de la Table et j'ai été enchanté de constater la pertinence des discussions entre les différents membres, et ce, pour l'ensemble de l'industrie. Je crois qu'il y a une synergie très positive qui peut évoluer entre les maillons de la filière pour le développement du secteur pomicole.



### *Contributions*

Nous enregistrons une diminution des entrées des contributions encore cette année et nous prévoyons un déficit budgétaire. Nous avons depuis plusieurs années fait des efforts de rationalisation de nos dépenses, tout en priorisant le maintien des services offerts aux producteurs. Nous faisons face à une baisse des revenus avec le coût de la vie qui augmente et avec les mêmes taux de contributions depuis la saison de commercialisation 2008-2009. La décision que nous devons prendre est bien simple : sommes-nous prêts à accepter une augmentation des contributions, après une stabilité de 14 ans, afin de conserver nos acquis et notre mise en marché ordonnée?

### *Ventes directes aux consommateurs*

Par souci d'équité, nous avons procédé à la facturation des ventes directes aux consommateurs pour la récolte 2018. La très grande majorité des producteurs ont déjà payé leur dû tel qu'expliqué dans le rapport d'activités. Nous allons poursuivre cet exercice pour les années de commercialisation futures en nous basant sur les données de La Financière agricole obtenues à la suite d'une entente de confidentialité et des déclarations de production reçues.

### *Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec*

Nous ne pouvons passer sous silence le déroulement des négociations pour le renouvellement de la Convention de mise en marché avec les emballeurs. En tant qu'élu, je siège au comité de gestion depuis 2010 et jamais il n'y a eu une impossibilité de discussions entre nos deux organisations. Parfois, des désaccords et des discussions plus enflammées sont survenus, mais toujours dans le respect et avec toute la latitude, pour chacune des parties, de pouvoir s'exprimer. Il était ainsi possible de négocier et de faire des compromis. Cette année, il y a eu un refus de tenir un comité de gestion de la part de l'Association à compter de mai 2021 pour finaliser l'entente de la Convention et pour tout autre dossier dont la promotion. Les PPQ ont tenté de ramener tout le monde autour de la table, mais sans succès. À titre d'exemple, le conseil d'administration des PPQ était d'accord pour accepter la date de fin de la Convention telle que demandée par l'AEPQ, soit le 31 août 2022, le seul point

qui était toujours en litige dans les négociations. Cet accord a été transmis dans le cadre d'une entente qui respectait toutes les discussions à l'ensemble des membres du comité de gestion pour fin de signature le 23 juin 2021 en début de journée. Dans l'après-midi, un huissier a remis aux PPQ une demande d'arbitrage devant la Régie provenant du procureur de l'Association. L'homologation de la Convention par la Régie a été officialisée le 16 décembre dernier et celle-ci viendra à échéance le 31 août 2022. En tant que nouveau président, je souhaite le retour d'un meilleur climat pour la prochaine négociation. Après 20 ans de travail conjoint pour la marque de commerce PQQ et 13 ans de participation financière, le conseil d'administration de l'AEPQ a décidé de ne pas être partenaire de la campagne 2021-2022, sans nous fournir d'explications. À noter qu'il s'agit de la campagne qui débutera en janvier 2022 et non celle décrite dans le présent rapport. Nous nous sommes retroussé les manches et avons trouvé un nouveau partenaire à notre campagne PQQ. C'est donc avec un immense plaisir que nous collaborons avec l'équipe d'Aliments du Québec.

Pour terminer, les membres du conseil d'administration m'ont nommé président le 14 décembre dernier. C'est avec une vision d'une industrie forte et d'une valorisation de notre profession que j'entame ce mandat. Je tiens à souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres de notre conseil d'administration, soit M. Tim Petch pour le syndicat des Frontières et M. Jean-Marc Rochon pour les Laurentides. Je souhaite aussi remercier ceux qui terminent leur mandat. M. Paul-Martin Roy, producteur de la région de Missisquoi-Estrie, a cédé sa place comme membre au comité de prix

des pommes destinées à la transformation après 15 ans d'implication. Ses analyses, son expertise et son dévouement ont été essentiels à la réussite de ce comité. Également, M. Richard Morin ne s'est pas représenté après 4 années en tant qu'administrateur du syndicat des Frontières.

Enfin, soulignons le départ de M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur, qui a été présidente des PPQ pendant 8 ans et impliquée syndicalement au sein de la fédération depuis 2003. M<sup>me</sup> Levasseur demeure présente, mais pour l'ensemble des producteurs. Sa rigueur, son esprit de synthèse, sa connaissance des réglementations et sa capacité à prendre des décisions, toujours pour l'ensemble de l'industrie, ont fait d'elle une présidente hors pair.

Merci à vous trois, et nous vous rappelons qu'il y aura toujours de la place pour des producteurs de la relève aux PPQ, autant au sein du conseil d'administration que des différents comités. Ce ne sont pas les défis qui manquent!

Nous tenons à mentionner le travail de l'ensemble des administrateurs et des membres des différents comités, le tout en collaboration avec la permanence. Une autre année difficile où il a fallu adapter notre travail aux mesures sanitaires.

Votre président, Éric Rochon



Le directeur général, Daniel Ruel, agronome





*Conseil  
d'administration  
2021*

**Le conseil d'administration dans l'ordre habituel :**

**François Turcotte**  
Québec  
membre de l'exécutif

**Mario Bourdeau**  
Les Frontières  
membre de l'exécutif

**Éric Rochon**  
Laurentides  
vice-président  
membre de l'exécutif

**Charles Choquette**  
Vallée Montérégienne

**Alexandre Simard**  
Laurentides

**Sébastien Morissette**  
Vallée Montérégienne  
membre de l'exécutif

**Stéphanie Levasseur**  
présidente  
(jusqu'au 2 décembre 2021)  
membre de l'exécutif

**François Blouin**  
Québec

Absent de la photo :  
**Richard Morin**  
Les Frontières

**Nombre de rencontres**

Conseil d'administration : 9

Conseil exécutif : 6

**Les employés dans l'ordre habituel :**

**Michèle Lachapelle**  
Commis à l'administration  
(3 jours par semaine)

**Catherine Dufour**  
Technicienne administrative  
(4 jours par semaine)

**Catherine Kouznetzoff**  
Agente aux opérations

**Caroline Gosselin**  
Commis à l'administration  
(4 jours par semaine)

**Billal Ouyahia**  
Agent à la réglementation

**Daniel Ruel**  
Directeur général

**Paula Mazabel**  
Comptable

**Jennifer Gagné**  
Conseillère au développement  
et à la recherche

**Geneviève Périgny**  
Conseillère aux communications  
et au marketing



*Employés des PPO  
2021*

Note : Les photos ont été prises avant la pandémie.

# Les membres des comités internes et externes 2020-2021

## Comités internes

### **Comité de gestion (N<sup>bre</sup> : 3)**

Stéphanie Levasseur (P)  
Mario Bourdeau  
Éric Rochon  
François Turcotte  
Sébastien Morissette (S)

### **Comité de prix de la pomme destinée à l'état frais (N<sup>bre</sup> : 14)**

Mario Bourdeau (P)  
Sébastien Morissette  
Éric Rochon  
François Turcotte  
Charles Choquette (S)

### **Comité prix de la pomme de transformation (N<sup>bre</sup> : 6)**

Éric Rochon (P)  
Mario Bourdeau  
François Turcotte  
Richard Morin  
Charles Choquette (S)

### **Comité de sécurité du revenu (N<sup>bre</sup> : 11)**

Sylvain Caouette (P)  
Stéphanie Levasseur  
Sébastien Morissette  
Éric St-Denis

### **Comité finances (N<sup>bre</sup> : 1)**

Éric Rochon (P)  
Stéphanie Levasseur  
Mario Bourdeau  
Sébastien Morissette  
François Turcotte

### **Comité de recherche et PFI (N<sup>bre</sup> : 0)**

François Blouin (P)  
Alexandre Simard  
Monique Audette  
Charles Choquette

### **Comité promotion (N<sup>bre</sup> : 2)**

Stéphanie Levasseur  
Éric Rochon  
François Turcotte  
Mario Bourdeau  
Charles Choquette

## Comités externes

### **Table de travail sur la sécurité du revenu de l'UPA (N<sup>bre</sup> : 4)**

Stéphanie Levasseur  
Sylvain Caouette  
Daniel Ruel (S)

### **Table filière (N<sup>bre</sup> : 1)**

Stéphanie Levasseur (P)  
François Blouin  
Sébastien Morissette (S)  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné  
Geneviève Périgny

### **Comité pollinisation - Table filière apicole (N<sup>bre</sup> : 0)**

Jennifer Gagné

### **Comité national (N<sup>bre</sup> : 5)**

Stéphanie Levasseur  
Jennifer Gagné

### **Réseau d'essai (RECUPOM) (N<sup>bre</sup> : 2)**

François Blouin  
Alexandre Simard (S)  
Jennifer Gagné

### **Table de développement de la production biologique (N<sup>bre</sup> : 4)**

Jennifer Gagné

### **Réseau-pommier (avec groupe d'experts) (N<sup>bre</sup> : 7)**

François Blouin  
Jennifer Gagné

### **Conseil général et comités UPA**

(voir liste des activités de représentation)  
Stéphanie Levasseur  
Éric Rochon (S)

### **Table horticole (N<sup>bre</sup> : 2)**

Stéphanie Levasseur  
Éric Rochon (S)  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné

### **Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers du Québec (N<sup>bre</sup> : 7)**

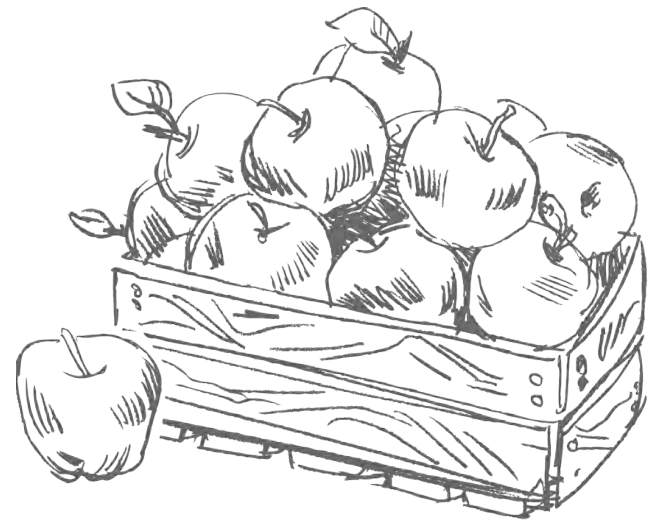
Stéphanie Levasseur  
Éric Rochon (S)  
Daniel Ruel  
Jennifer Gagné (S)

### **Table pour le développement des marchés de proximités (N<sup>bre</sup> : 1)**

François Turcotte  
Geneviève Périgny (S)

**N<sup>bre</sup>** : Nombre de rencontres  
**P** : Président  
**S** : Substitut

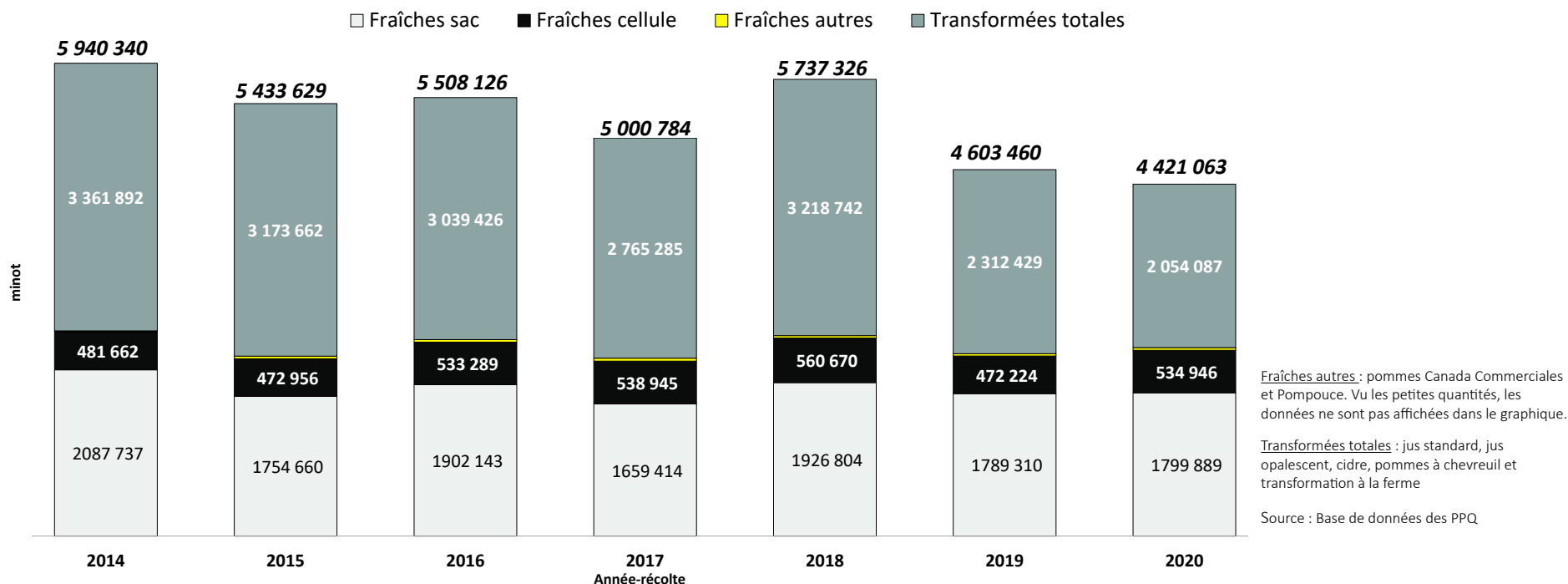
*Activités  
de  
mise en marché*



# Faits saillants de l'année de commercialisation 2020-2021

Cette section résume la dernière année de commercialisation. Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Vous trouverez des faits saillants pour chacun des graphiques.

**Graphique 1. Volumes de pommes tardives mises en marché entre les années 2014 et 2020, excluant les ventes directes aux consommateurs par type de marché<sup>2</sup>**



*Pomme fraîche*

---

2 366 976 minots

+ 5 % par rapport à la moyenne olympique<sup>3</sup> 10 ans

*Pomme transformée*

---

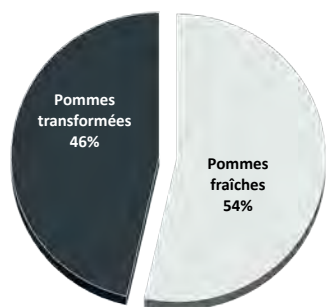
2 054 087 minots

- 36 % par rapport à la moyenne olympique<sup>3</sup> 10 ans

2. Les données pour la récolte 2020-2021 ont été comptabilisées le 17 décembre 2021. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

3. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

**Graphique 2. Proportion de pommes tardives mises en marché par type de marché en 2020**



**Qualité**

54 %

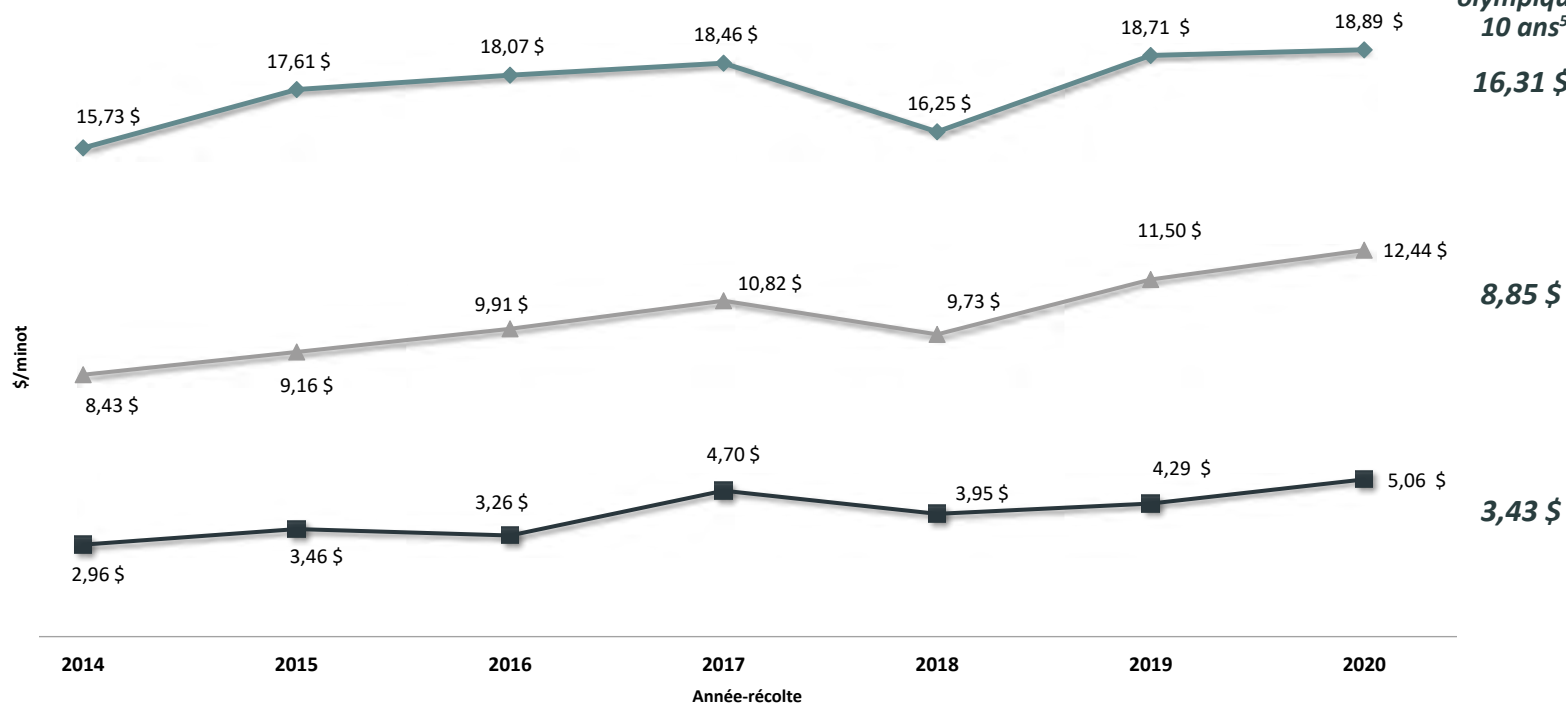
des pommes récoltées ont été commercialisées sur le marché frais

**Plus haut pourcentage depuis 2003**

41 %

pour la moyenne olympique 10 ans

**Graphique 3. Prix moyens payés aux producteurs pour la pomme fraîche, la pomme transformée ainsi que le prix global obtenu pour les années récolte 2014 à 2020**



Source : Base de données des PPQ

Moyenne olympique 10 ans<sup>5</sup>

16,31 \$

8,85 \$

3,43 \$

*Pomme fraîche*

18,89 \$/minot

.....  
prix moyen obtenu

+ 1 %

.....  
prix moyen obtenu par rapport à 2019

+ 11 %

.....  
par rapport à la moyenne olympique 10 ans

*Pomme transformée*

5,06 \$/minot

.....  
prix moyen obtenu

+ 18 %

.....  
prix moyen obtenu par rapport à 2019

+ 40 %

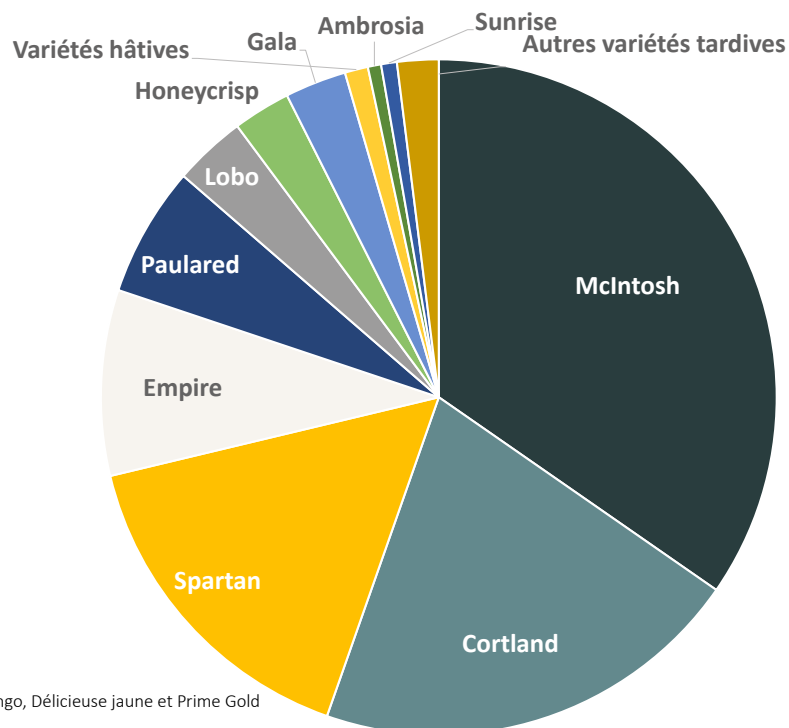
.....  
par rapport à la moyenne olympique 10 ans

4. Les données pour la récolte 2020-2021 ont été comptabilisées le 17 décembre 2021. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

5. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

**Tableau 1. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés**

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
McIntosh	41%	39%	37%	39%	36%	36%	35%
Cortland	19%	20%	19%	15%	20%	20%	21%
Spartan	15%	16%	17%	17%	17%	16%	16%
Empire	8%	8%	10%	10%	9%	8%	9%
Paulared	6%	6%	5%	6%	6%	6%	6%
Lobo	4%	4%	4%	4%	3%	4%	3%
Honeycrisp	1%	1%	2%	2%	2%	3%	3%
Gala	2%	2%	2%	3%	2%	3%	3%
Variétés hâtives	1%	1%	1%	1%	1%	2%	1%
Ambrosia	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Sunrise	0%	0%	0%	1%	1%	1%	1%
Autres variétés tardives	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%

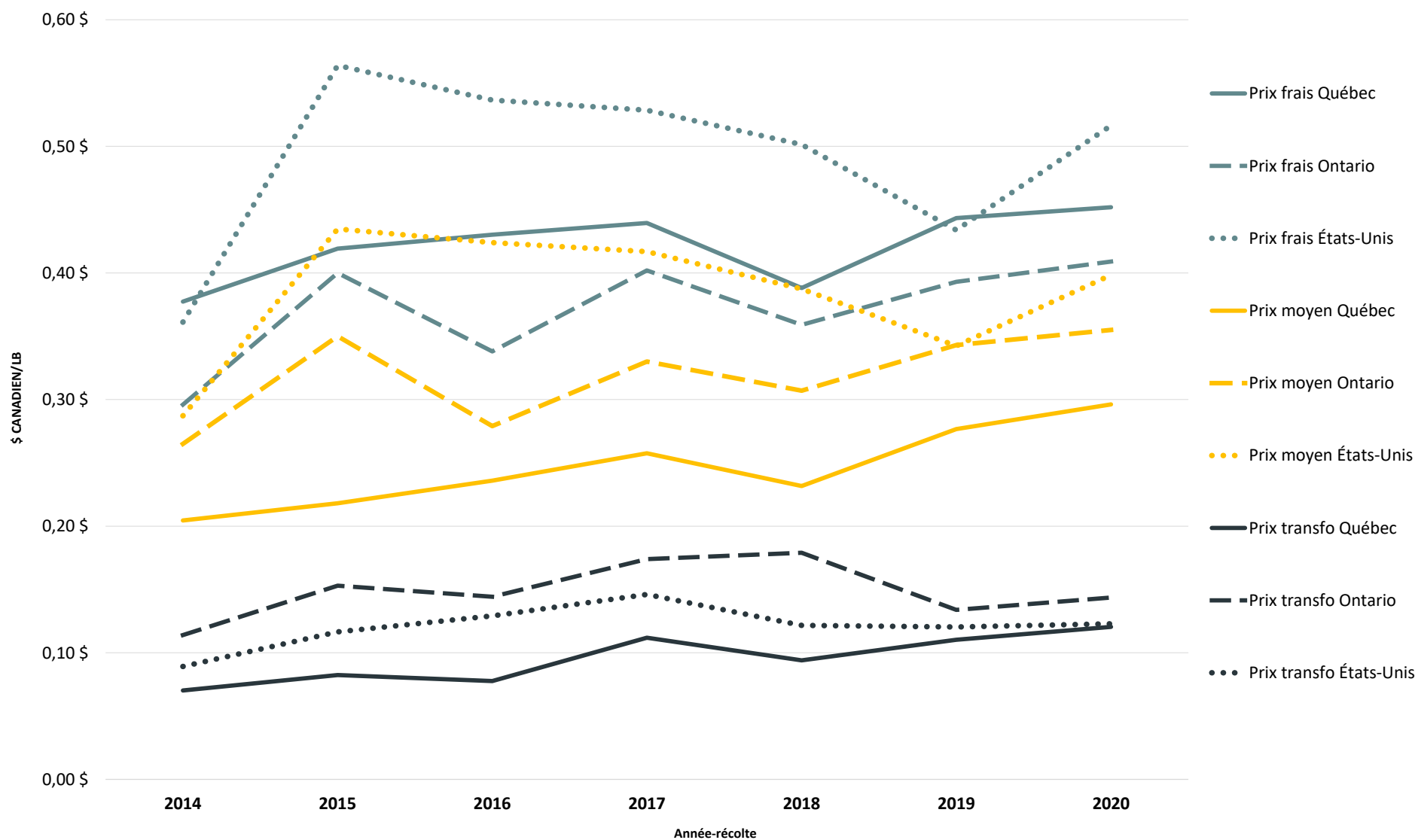
**Graphique 4. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, 2020-2021**


Source tableau 1 et graphique 4: Base de données des PPQ

Variétés hâtives : Melba, Jersey Mac, Vista Bella et Sunrise

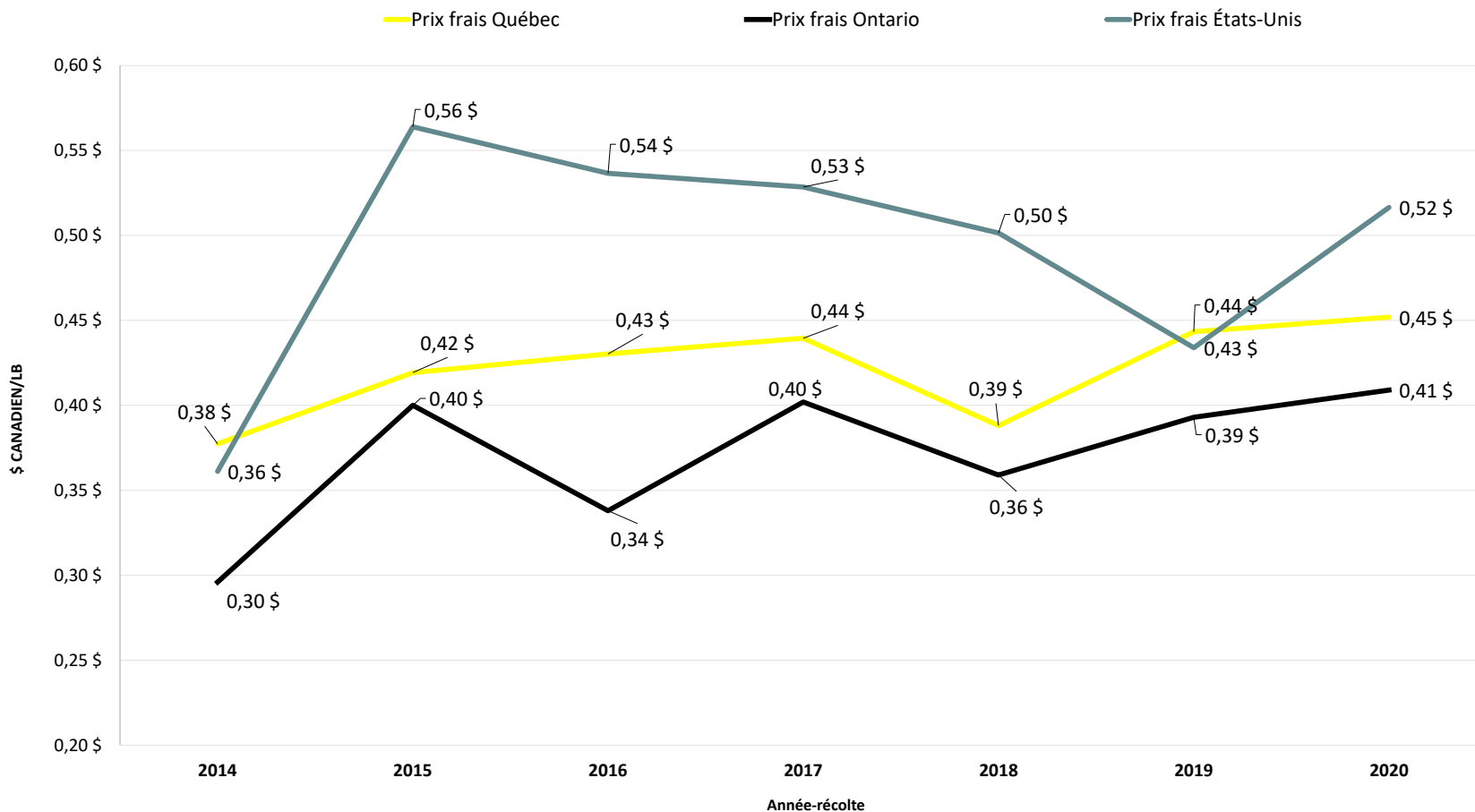
Autres variétés tardives : Ginger Gold, Délicieuse rouge, SweeTango, Délicieuse jaune et Prime Gold

Graphique 5. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, par utilisation, de 2014 à 2020



Note : Les prix payés aux producteurs du Québec proviennent de la base de données des PPQ et tiennent compte de l'ensemble des transactions entre les producteurs du Québec et les agents autorisés. Par contre, en Ontario et aux États-Unis, les prix payés aux producteurs sont déterminés grâce à des sondages. En Ontario, ceux-ci sont effectués auprès d'emballeurs de pommes et sont publiés dans le Rapport annuel de l'Ontario Apple Growers (OAG). Il existe des différences importantes dans l'industrie pomicole du Québec par rapport aux États-Unis, expliquant cet écart entre les prix moyens (niveau de fermeté des variétés produites, critères de qualité, conditions climatiques, etc.).

Graphique 6. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, pour la pomme fraîche, de 2014 à 2019



Sources : PPQ, OAG, NASS

Pomme transformée (graphique 4)		Prix moyen (graphique 4)		Pomme fraîche (graphique 5)	
<b>0,13 \$/lb</b>	<b>0,14 \$/lb</b>	<b>0,40 \$/lb</b>	<b>0,36 \$/lb</b>	<b>0,52 \$/lb</b>	<b>0,41 \$/lb</b>
prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario
<b>0,12 \$/lb</b>		<b>0,30 \$/lb</b>		<b>0,45 \$/lb</b>	
prix moyen obtenu au Québec		prix moyen obtenu au Québec		prix moyen obtenu au Québec	

Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. Les résultats de chacune des années ont été comptabilisés d'octobre à novembre. L'analyse des données pour cette période permet de tracer plusieurs constats<sup>6</sup>.

Ventes en \$

147 435 586 \$

valeur des ventes totales

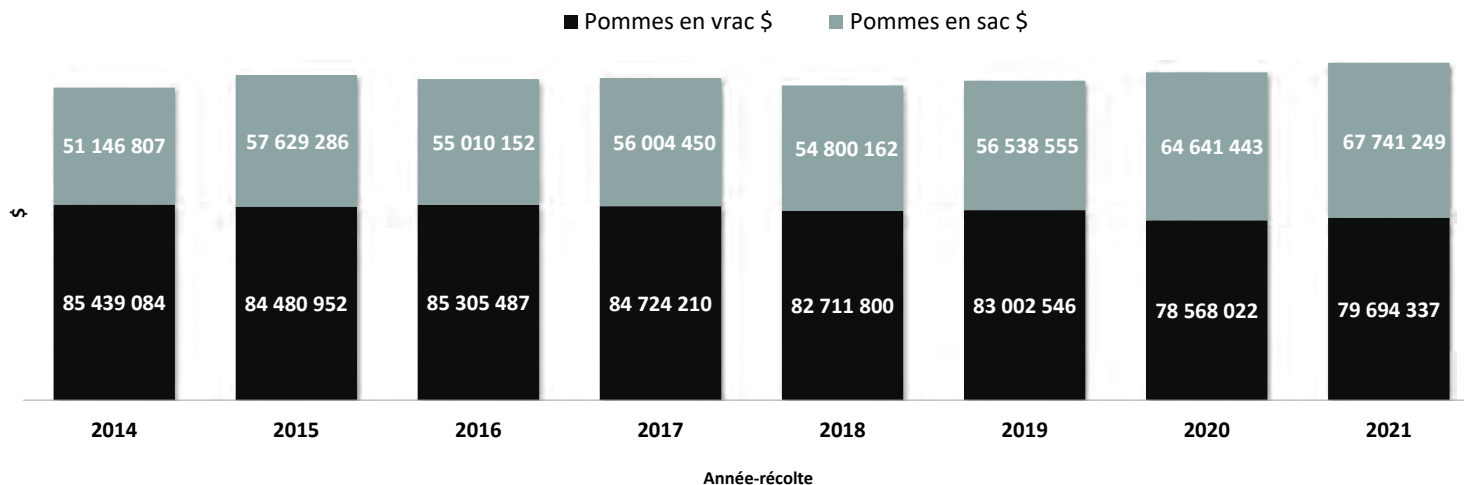
+ 3 %

valeur des ventes totales par rapport à 2020

+ 5 %

valeur des ventes de pommes en sac par rapport à 2020

Graphique 7. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Ventes en kg

41 099 738 kg

volume vendu total

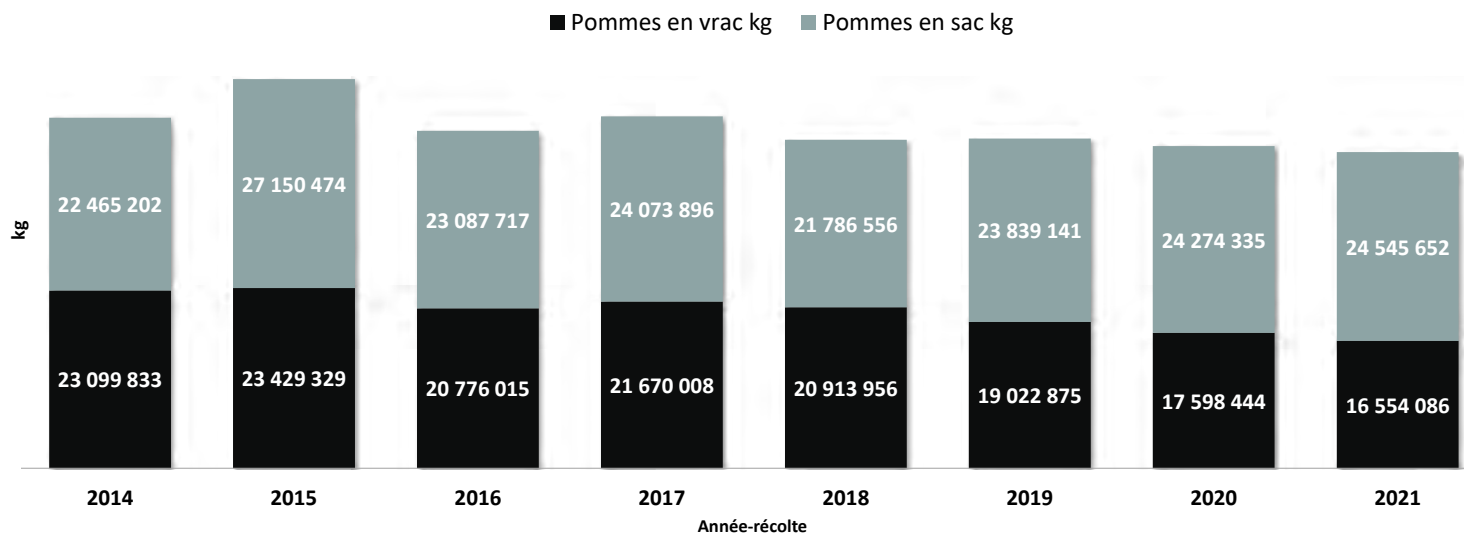
- 2 %

volume vendu total par rapport à 2020

60 %

proportion du volume vendu pour les pommes en sac

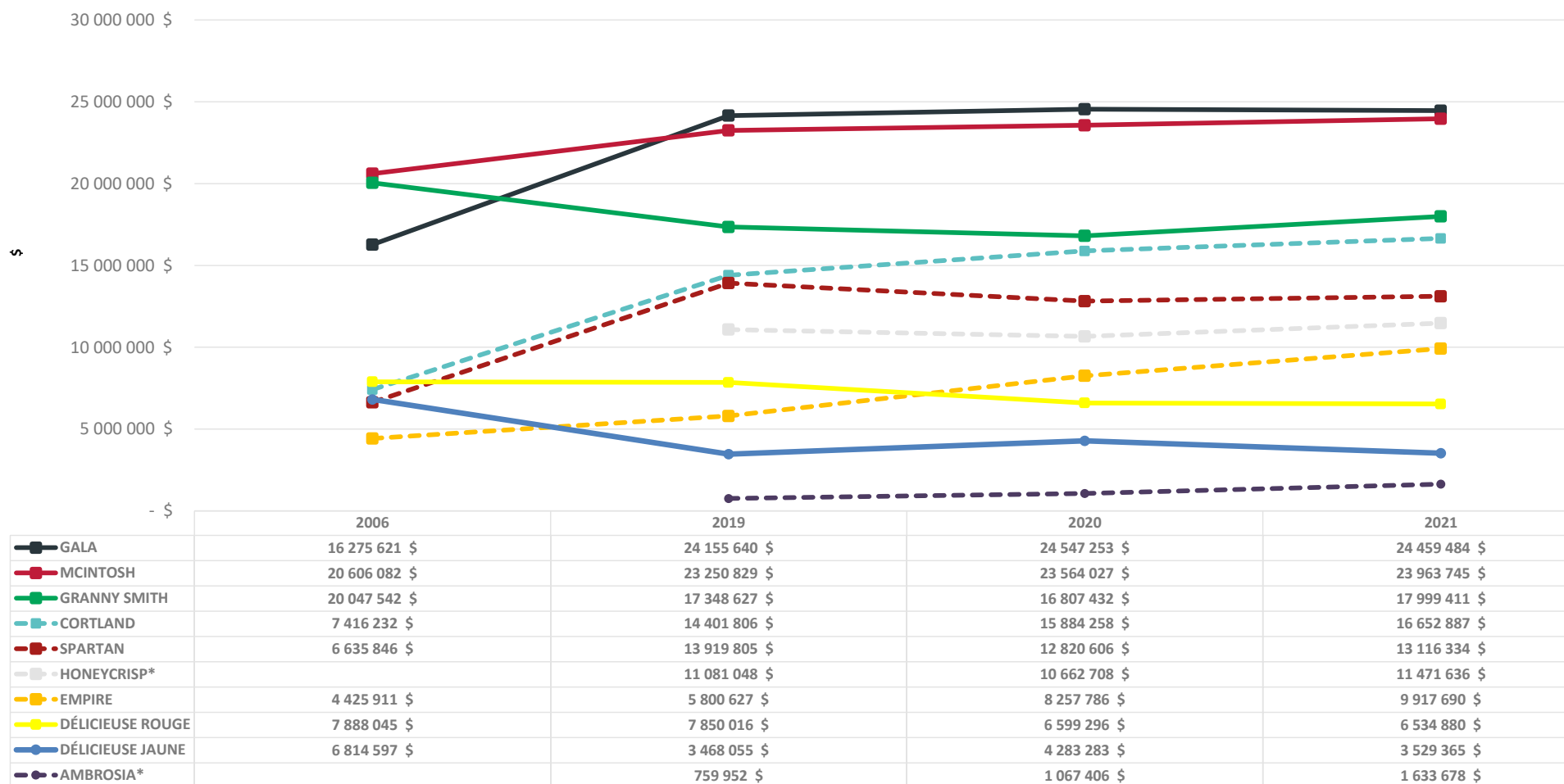
Graphique 8. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)



Plus haut pourcentage des 5 dernières années

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec  
 6. La période de 52 semaines se termine fin octobre/début novembre de chaque année.

Graphique 9. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

\* Les variétés Honeycrisp et Ambrosia ont été retirées de la catégorie Autres variétés en 2015.

*Ventes en \$*

---

**Gala**

.....

1<sup>re</sup> variété au classement de la valeur des ventes

**+ 53 %**

.....

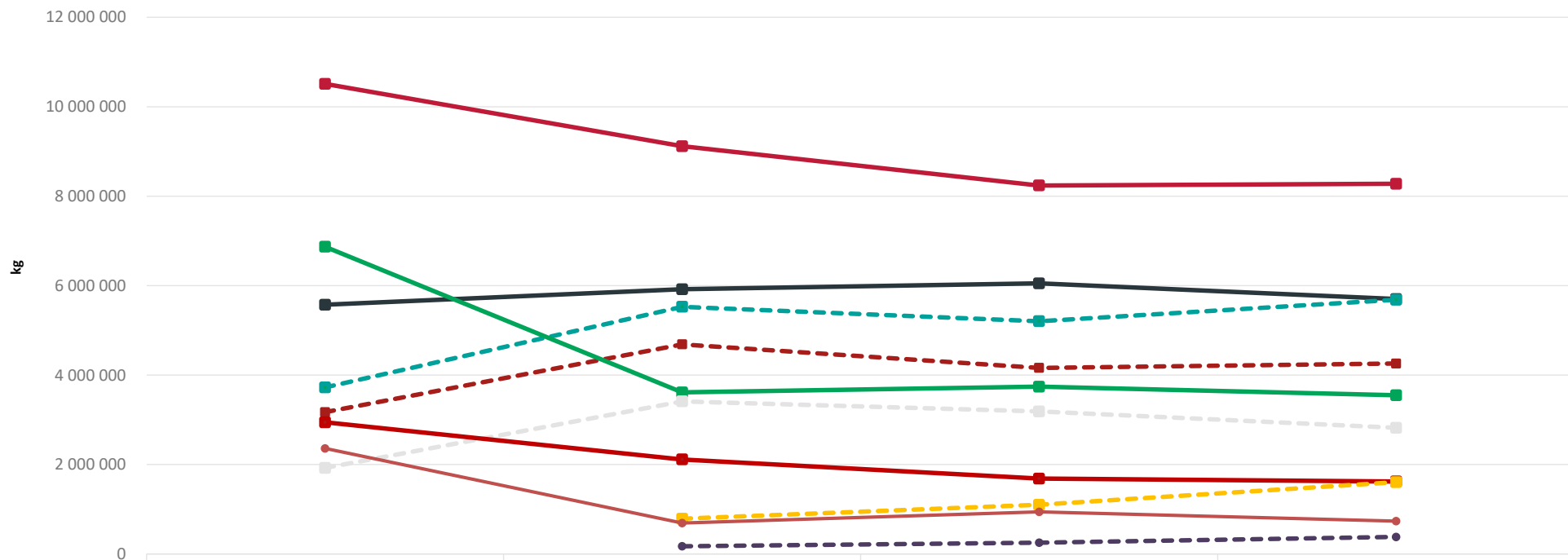
de la valeur des ventes d'Ambrosia par rapport à 2020

**+ 8 %**

.....

de la valeur des ventes d'Honeycrisp par rapport à 2020

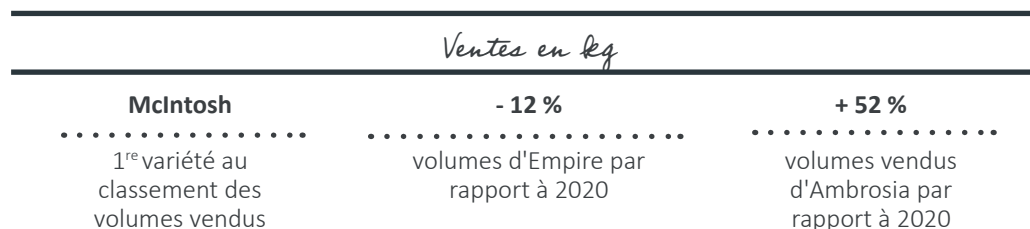
Graphique 10. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec pour les années (en kg)



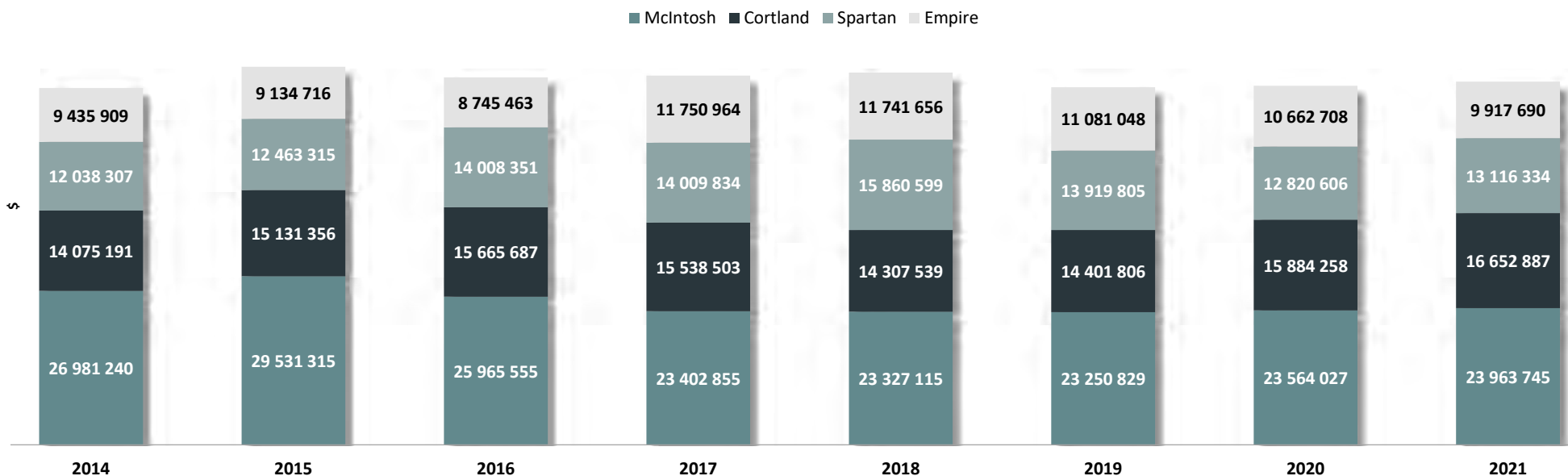
	2 006	2019	2020	2021
■ MCINTOSH	10 510 719	9 117 926	8 238 241	8 277 340
■ GALA	5 573 476	5 919 846	6 051 436	5 699 428
■ CORTLAND	3 724 290	5 527 248	5 204 825	5 684 659
■ SPARTAN	3 171 822	4 685 954	4 161 256	4 258 683
■ GRANNY SMITH	6 868 733	3 613 798	3 739 815	3 549 437
■ EMPIRE	1 924 743	3 411 191	3 186 718	2 819 978
■ ROUGE DÉLICIEUSE	2 944 829	2 112 836	1 685 982	1 620 427
■ HONEYCRISP*		789 148	1 099 960	1 605 911
■ JAUNE DÉLICIEUSE	2 360 946	691 994	941 690	734 180
■ AMBROSIA*		172 480	252 086	381 912

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Note: Les variétés Honeycrisp et Ambrosia ont été retirées de la catégorie Autres variétés en 2015.



**Graphique 11. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)**

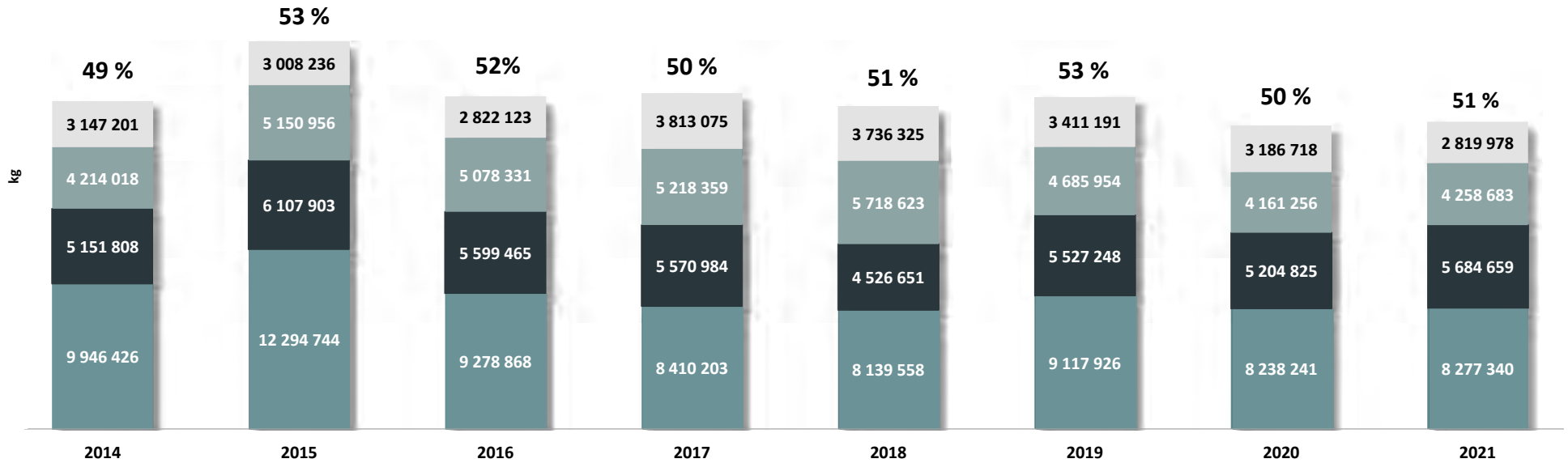


Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Ventes en \$		
63 650 656 \$	43 %	+ 1 %
valeur des ventes des 4 principales variétés	proportion des 4 principales variétés vendues	valeur des ventes des 4 principales variétés par rapport à 2020 (en %)

Graphique 12. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)

■ McIntosh ■ Cortland ■ Spartan ■ Empire

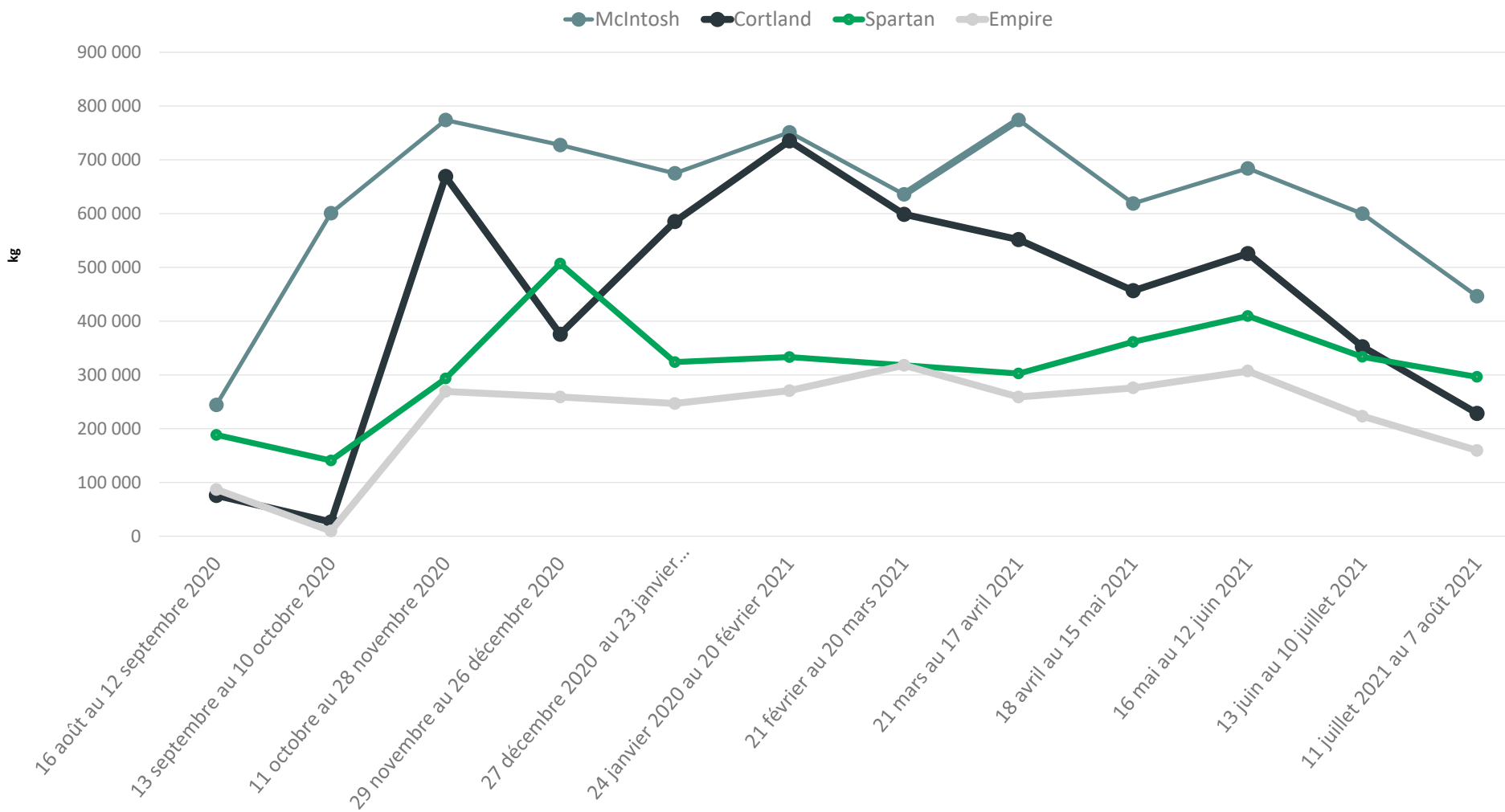


Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

*Ventes en kg*

<b>21 040 660 kg</b>	<b>51 %</b>	<b>-12 %</b>	<b>+ 9 %</b>
..... volume vendu des 4 principales variétés	..... proportion des 4 principales variétés vendues	..... volumes vendus d'Empire par rapport à 2020	..... volumes vendus de Cortland par rapport à 2020

**Graphique 13. Évolution des volumes vendus des 4 principales variétés produites au Québec par période dans les bannières supermarchés du Québec, août 2020 à août 2021 (en kg)**



*Volumes vendus*

**Décembre 2020**

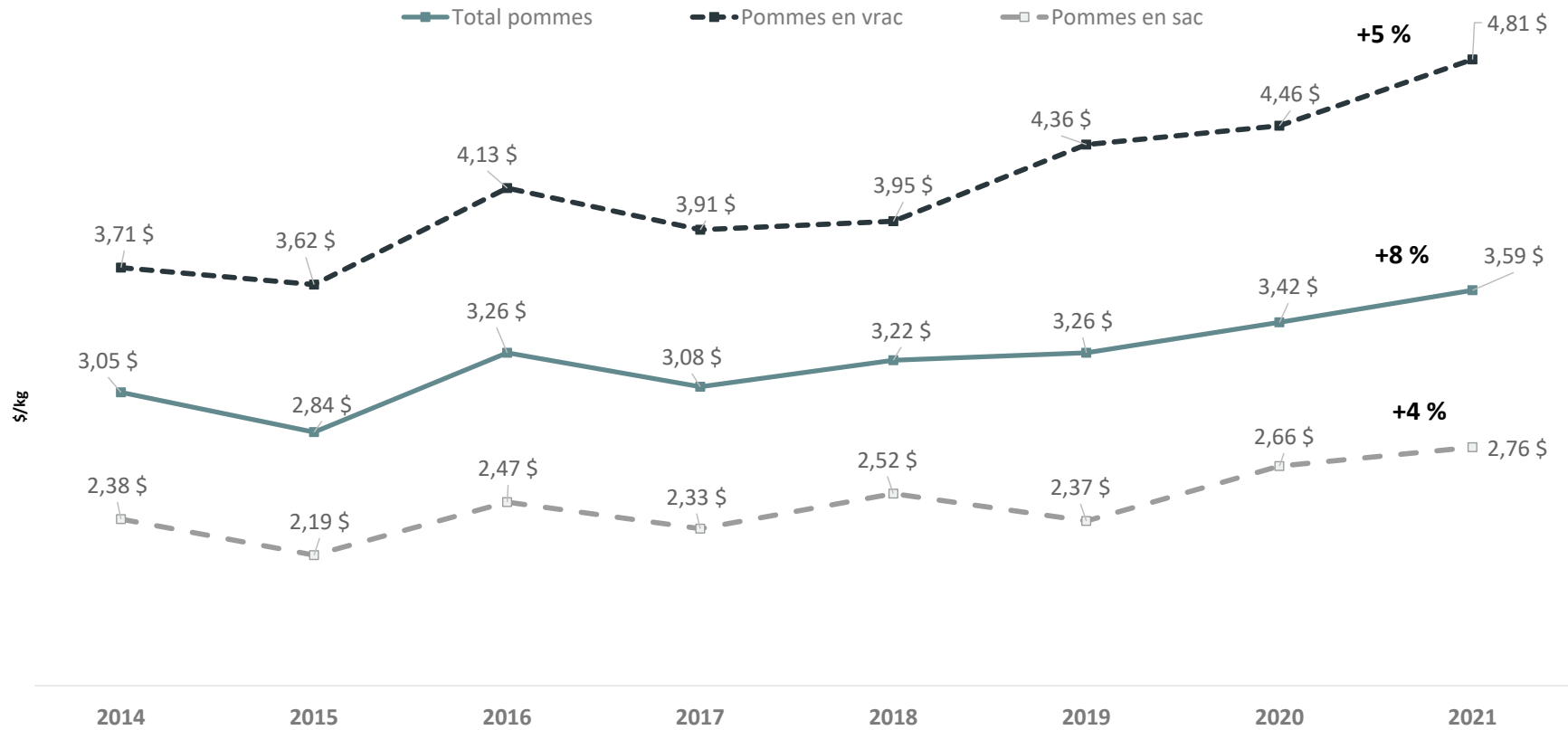
.....  
baisse marquée des volumes vendus de Cortland

**24 janvier 2020 au 20 février 2021**

.....  
Plus hauts volumes vendus des 4 principales variétés

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

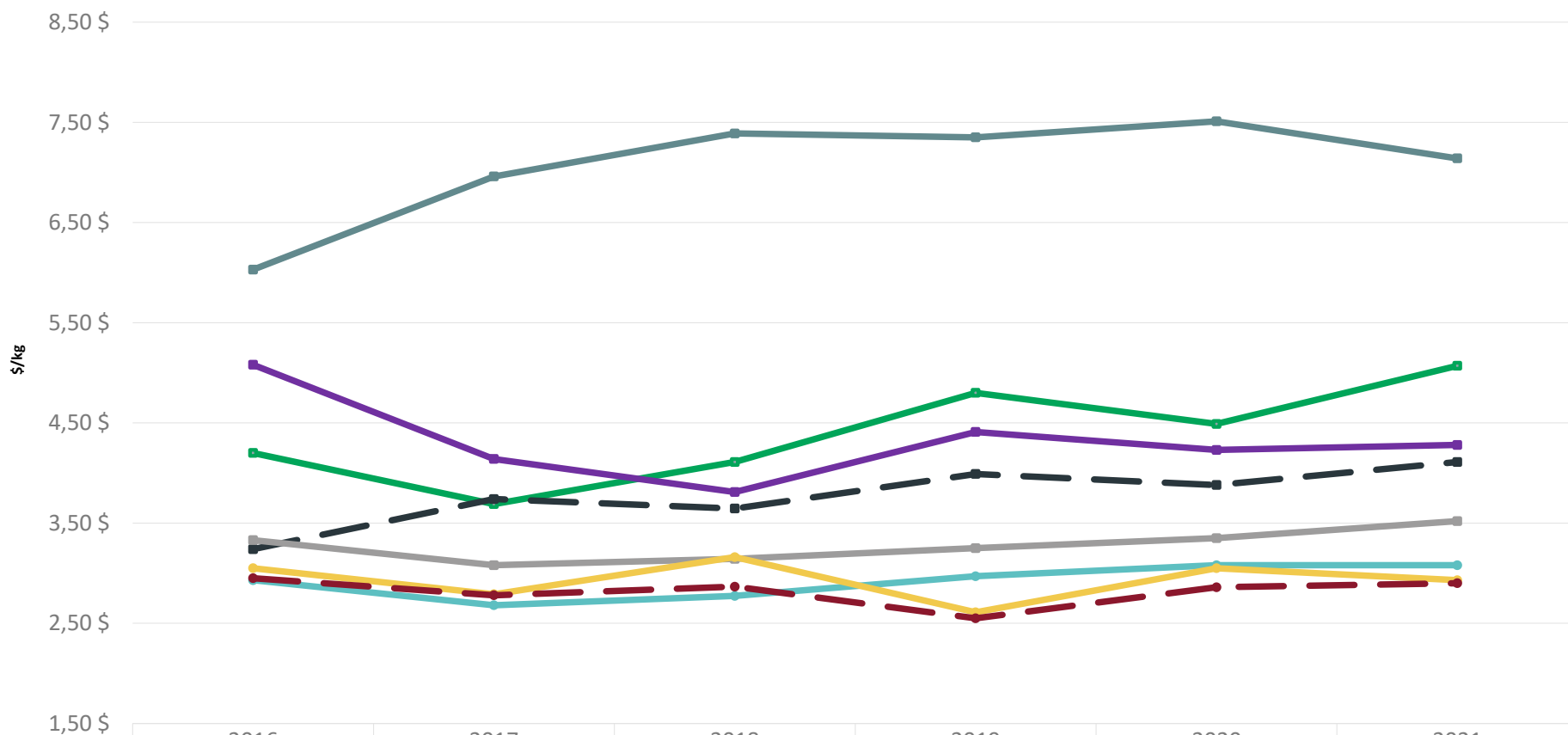
Graphique 14. Prix moyens des pommes dans les bannières supermarchés du Québec



Note : La catégorie Total pommes représente la moyenne du prix des pommes biologiques et conventionnelles.

Prix		
<b>3,59 \$/kg</b>	<b>3,06 \$/kg</b>	<b>+ 5 %</b>
..... prix moyen des pommes conventionnelles	..... prix moyen des pommes conventionnelles 10 ans	..... prix moyen des pommes conventionnelles par rapport à 2020

Graphique 15. Prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Honeycrisp	6,03 \$	6,96 \$	7,39 \$	7,35 \$	7,51 \$	7,14 \$
Granny Smith	4,20 \$	3,69 \$	4,11 \$	4,80 \$	4,49 \$	5,07 \$
Ambrosia	5,08 \$	4,14 \$	3,81 \$	4,41 \$	4,23 \$	4,28 \$
Gala	3,24 \$	3,74 \$	3,65 \$	3,99 \$	3,88 \$	4,11 \$
Empire	3,33 \$	3,08 \$	3,14 \$	3,25 \$	3,35 \$	3,52 \$
Spartan	2,93 \$	2,68 \$	2,77 \$	2,97 \$	3,08 \$	3,08 \$
Cortland	3,05 \$	2,79 \$	3,16 \$	2,61 \$	3,05 \$	2,93 \$
McIntosh	2,95 \$	2,78 \$	2,87 \$	2,55 \$	2,86 \$	2,90 \$

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

## Prix moyens des pommes

7,14 \$/kg

prix moyen le plus élevé, soit pour la Honeycrisp

Plus bas prix

pour les 4 principales variétés du Québec

- 5 %

prix moyen de l'Honeycrisp par rapport à 2020

+ 13 %

prix moyen de la Granny Smith par rapport à 2020



Tableau 2. Classement des prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec en 2020 et 2021 (\$/kg)

Rang	Variété	\$ /kg	
		2021	2020
1	Honeycrisp	7,14 \$	7,51 \$
2	Pink Lady	5,12 \$	5,52 \$
3	Granny Smith	5,07 \$	4,49 \$
4	Délicieuse jaune	4,81 \$	4,55 \$
5	Ambrosia	4,28 \$	4,23 \$
6	Gala	4,11 \$	3,88 \$
7	Délicieuse rouge	4,03 \$	3,91 \$
8	Fuji	3,64 \$	3,99 \$
9	Empire	3,52 \$	3,35 \$
10	Spartan	3,08 \$	3,08 \$
11	Cortland	2,93 \$	3,05 \$
12	McIntosh	2,90 \$	2,86 \$

# Règlement de mise en marché

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les frais fixés à 0,25 \$/minot pour les pommes tardives à l'état frais servent en premier lieu à rembourser les producteurs par un complément de prix pour ceux ayant participé (à la suite d'une décision du conseil d'administration des PPQ par l'entremise de leur agent autorisé) à une opportunité d'affaires ou à une promotion ciblée. Pour que les producteurs bénéficient de cette compensation monétaire, les agents autorisés doivent remplir une annexe H qui permet de déterminer, selon un calcul établi, le prix d'achat moyen pondéré de façon mensuelle et compensé par le complément de prix après l'année de commercialisation.

Pour l'année de commercialisation 2020-2021, les PPQ émettront un complément de prix aux producteurs dans les prochaines semaines. Depuis la création en 2006 de ce mode de compensation à partir des frais de mise en marché, les PPQ ont émis des compléments de prix pour 9 années de commercialisation sur 15. Ce mécanisme reste le meilleur système instauré pour assurer une mise en marché ordonnée et pour que le prix du marché maximise le revenu de tous les maillons de la filière pomicole, du producteur aux chaînes alimentaires. Ainsi, nous pouvons commercialiser les

**Tableau 4. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2014-2015 à 2020-2021**

Année de commercialisation	Pourcentage perçu du potentiel des contributions
2014-2015	98,6 %
2015-2016	97,7 %
2016-2017	96,2%
2017-2018	93,4 %
2018-2019	99,30%
2019-2020	89,70%
<b>2020-2021 P</b>	<b>80,80%</b>

P: Prévisionnel\*  
Sources: PPQ et ISQ

\*En date du 12 janvier 2022. Étant donné que l'évaluation de l'Institut de la statistique du Québec n'est pas encore disponible, ce pourcentage n'est qu'une estimation des contributions perçues. Les données devraient être disponibles dans les prochaines semaines. Les contributions pour les ventes directes ne sont pas encore facturées.

pommes à un prix réduit selon les promotions offertes en magasin, et non à longueur d'année.

## Contributions au Plan conjoint

Les PPQ poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs (tableau 4). Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière l'an dernier afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci. Des producteurs ont reçu une facturation pour des pommes vendues directement à la ferme qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production ou pour ceux qui n'ont pas fait parvenir leur déclaration. Les PPQ ont facturé un montant de 44 889,58 \$ à 185 producteurs et à ce jour 94 % de ce montant a été perçu.

**Tableau 3. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires**

Année de commercialisation	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 P
Complément de prix	526 009 \$	499 098 \$	313 630 \$	460 693 \$	510 886 \$	202 389 \$	511 012 \$
Nombre de producteurs	178	132	130	124	142	89	131
Redistribution	0 \$	0 \$	189 822 \$	0 \$	0 \$	271 398 \$	0 \$
Nombre de producteurs	0	0	246	0	0	196	0
Frais de gestion	63 883 \$	56 026 \$	60 184 \$	44 938 \$	58 998 \$	47 060 \$	49 490 \$
<b>Total du fonds</b>	<b>589 892 \$</b>	<b>553 832 \$</b>	<b>563 828 \$</b>	<b>505 631 \$</b>	<b>569 884 \$</b>	<b>520 847 \$</b>	<b>560 502 \$</b>

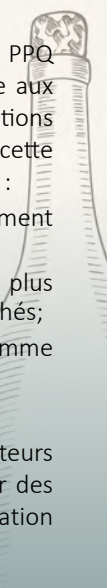
P : Données prévisionnelles en date du 18 janvier 2022  
Source: PPQ

## Entente avec Les Producteurs de cidre du Québec

Les PPQ ont décidé de supporter financièrement le développement des Producteurs de cidre du Québec (PCQ). En reconnaissant que cette association possède l'expertise pour poursuivre son travail de développement de créneau du marché, les PPQ s'assurent que la valeur ajoutée du produit revienne aux cidriculteurs. Les PPQ remettent 85 % des contributions en provenance des cidriculteurs aux PCQ. En somme, cette entente a pour but de supporter les actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Plan stratégique de développement des producteurs de cidre du Québec;
- Positionner les pommes du Québec et, plus particulièrement, les cidres et développer les marchés;
- Développer et maintenir l'image de qualité de la pomme du Québec et, plus particulièrement, des cidres;
- Développer les relations avec les PPQ.

Une rencontre du comité de liaison avec les Producteurs de cidre a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2021 afin de discuter des ententes 2020 et 2021 et d'une vision de collaboration pour les prochaines années.



# Conventions de mise en marché

## Convention avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

Pour une 13<sup>e</sup> année consécutive, nous avons poursuivi notre travail en partenariat avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ). Voici les événements et réalisations pertinentes durant la saison de commercialisation 2020-2021 :

- Maintien de l'enveloppe budgétaire de la campagne promotionnelle conjointe destinée aux consommateurs, à concurrence de 330 000 \$ (125 000 \$ provenant de l'AEPQ) avec l'agence de publicité Lg2 et Médialliance.
- Forfait d'inspection Pommes Qualité Québec chez les agents autorisés selon la norme PQQ pour un montant total de 162 493 \$. Financé à parts égales avec les agents autorisés en vertu des deux conventions de mise en marché.
- Maintien de l'encadrement de la commercialisation des pommes de catégorie Canada Commerciales<sup>7</sup> dans la Convention de mise en marché avec les emballeurs.
- Poursuite du travail pour atteindre les objectifs du plan stratégique de la filière pomicole 2018-2022 avec l'ensemble des autres partenaires (voir la page 32).

## Principaux changements à la Convention de mise en marché des pommes entre les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec<sup>8</sup>

Malgré l'entente de principe unanime du 24 novembre 2020, intervenue lors du comité de gestion entre l'AEPQ et les PPQ, il y a eu rejet de l'entente par les emballeurs lors de leur AGA du 9 décembre 2020 sur la durée de la Convention de mise en marché au 31 août 2023. Les nouveaux membres du conseil d'administration de l'Association, nommés à la suite de leur AGA du 9 décembre 2020, ont demandé dans un premier temps de modifier la date d'échéance de la Convention pour le 31 août 2022. Cette demande a été discutée lors de la réunion du comité de gestion du 14 janvier 2021 dans le but de modifier l'échéance de la Convention de mise en marché du 31 août 2023 au 31 août 2022 (article 26), sans que celle-ci n'ait été soulevée durant les périodes de dénonciations. Le 17 février, les PPQ ont proposé un texte pour finaliser la négociation de la Convention qui respectait l'entente de principe du 24 novembre 2020.

À la suite de plusieurs échanges infructueux entre les PPQ et l'Association en mai et juin 2021, les PPQ n'ont eu d'autres choix que de consulter leurs procureurs lorsque l'avocat de l'Association a déposé une demande d'arbitrage devant la Régie le 21 juin 2021. Cette demande d'arbitrage auprès de la Régie est survenue au moment où les deux parties en arrivaient à finaliser la négociation, et les PPQ étaient disposés à accepter la date d'échéance du 31 août 2022, comme souhaité par l'AGA de l'Association des emballeurs de pommes du Québec. Les PPQ ont évalué avec leurs procureurs les différentes possibilités de négociations et d'alternatives à proposer à l'Association afin d'éviter le lourd processus judiciaire qu'imposerait l'arbitrage

devant la Régie. Après analyse et consultations des procureurs, les PPQ ont proposé le processus de conciliation. Lors d'une conférence de gestion de la Régie, concernant le dépôt de demande d'arbitrage par l'Association, la Régie a suggéré que la conciliation ait lieu dans un premier temps, tel que proposé par les PPQ, et si le processus de conciliation s'avérait infructueux, l'arbitrage devenait de facto nécessaire. Le processus de conciliation a eu lieu au début de la récolte, le 9 septembre 2021. La conciliation a permis d'en arriver à une entente sur les différentes modifications proposées par les deux parties. Ces modifications ont été publiées dans notre bulletin du 11 novembre 2021.

Les modifications à la Convention sont minimes malgré le long processus de négociations et de conciliation qui ont mené à une entente après deux années de pourparlers difficiles. Voici les modifications apportées à la Convention :

- Les parties conviennent que l'article 6.27 de la Convention est clair, qu'il est compris et adéquatement appliqué, et qu'il ne porte donc pas à interprétation ; il n'est donc pas modifié. Cet article permet de balancer l'annexe H avec l'annexe B.
- L'article 11.6 est modifié au 3<sup>e</sup> paragraphe par : « Les coûts de manutention sont indexés à un taux basé sur l'indice des prix à la consommation du Québec, annualisé (Statistique Canada) **en juin de chaque année**. Ce coût de manutention ne peut jamais être supérieur au prix minimum établi par le comité de fixation de prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées. »

<sup>7</sup> La terminologie « pommes de catégorie Canada Commerciales » remplace le terme « pommes de catégorie moche » ou « pommes commerciales ».

<sup>8</sup> La Convention de mise en marché est disponible sur le site des PPQ.

# Conventions de mise en marché (suite)

- L'article 26 est modifié comme suit : « La présente Convention est en vigueur dès la signature du protocole de transaction par les parties jusqu'au **31 août 2022**. Elle demeure effective tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une nouvelle convention. »
- Ajout de sept nouveaux contenants à l'annexe E des poids standards dans le but d'aider au juste paiement des pommes aux producteurs par les emballeurs.

## Convention avec les acheteurs de pommes à l'état frais<sup>9</sup>

Dans l'optique de concorder la convention entre les PPQ et les Acheteurs avec celle entendue entre les PPQ et l'AE PQ, la Convention entre les PPQ et les Acheteurs de pommes à l'état frais subira des modifications découlant de la Convention de mise en marché 2021-2022 entendue entre les PPQ et l'AE PQ. Ces modifications seront proposées aux Acheteurs concernés par cette convention et surviendront dès lors que la Convention de mise en marché intervenue entre les PPQ et l'AE PQ sera homologuée par la Régie. Voici l'unique clause qui sera proposée prochainement aux Acheteurs de pommes pour fins de modifications :

- Ajout de sept nouveaux contenants à l'annexe D des poids standards dans le but d'aider au juste paiement des pommes aux producteurs par les Acheteurs.

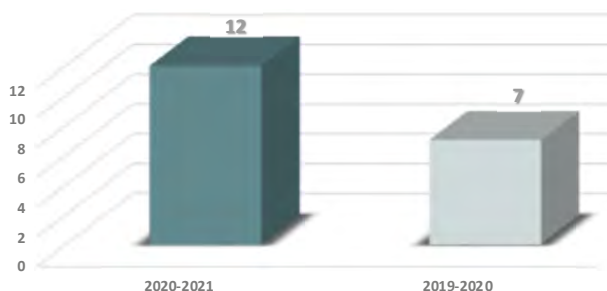
## Inspections et vérifications de l'inspecteur-vérificateur et de l'agent à la réglementation

Durant les années de commercialisation 2020 et 2021, plusieurs vérifications et inspections ont été effectuées par l'agent à la réglementation des PPQ. Voici un résumé en quelques points :

- Traitement des plaintes déposées par des producteurs et des consommateurs dans l'application des conventions de mise en marché des pommes du Québec;
- Vérification du prix minimum payé aux producteurs par les agents autorisés et réajustement des prix minimum payés;
- Analyse et traitement des plaintes concernant le respect des dates de mise en marché établies;
- Visites et inspections dans plusieurs chaînes d'alimentation, fruiteries, marchés publics et autres détaillants;
- Vérification du respect de la marque de commerce Pomme Qualité Québec (PQQ) conformément aux articles 20.3, 20.4, 20.5 ainsi que les annexes A, C et D;
- Vérification des promotions en magasin (« in-store ») ainsi que des promotions prévues dans le cadre de promotions ciblées ou d'opportunités d'affaires, conformément aux articles 6.27 et 10.1;

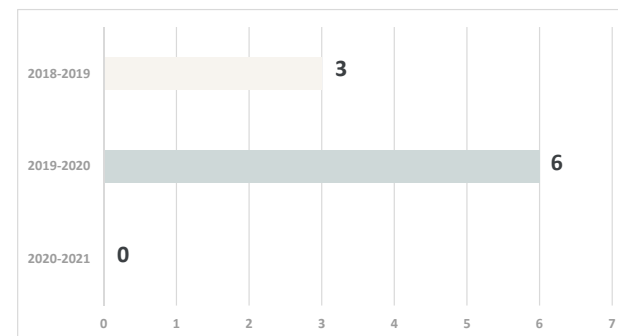
- Inspections et vérifications, en vertu de l'article 8 b);
- Vérification du respect des articles de la Convention de mise en marché des pommes auprès des emballeurs de pommes :
  - L'article 6.11 qui incombe à l'emballeur agent autorisé d'informer le producteur, signifié sur la preuve de livraison (annexe I), au moins 15 heures à l'avance, afin de l'informer du moment que ses pommes seront emballées;
  - L'article 6.11.2 de la Convention des acheteurs de pommes à l'état frais et de l'article 6.20 de la Convention des emballeurs de pommes. Ces deux articles incombent aux deux parties de transmettre les rapports de classements (annexe F) et de les communiquer aux producteurs au plus tard 16 heures le jour ouvrable suivant le classement;
  - L'article 6.27, 2<sup>e</sup> alinéa, incombe à l'emballeur agent autorisé la conservation de l'annexe H (promotion ciblée ou opportunité d'affaires) pour une période de 36 mois et de mettre à disposition les factures et documents à l'inspecteur.

**Graphique 16. Nombre d'avis et d'avertissements émis aux emballeurs agents autorisés liés au non-respect de certains articles de la Convention**



Note: Les inspections de l'année 2020-2021 ne sont pas terminées. Les données de l'année 2020-2021 peuvent être modifiées.

**Graphique 17. Nombre de variétés de pommes mises en marché avant les dates prescrites**



Note: Aucune infraction au calendrier des dates de mise en marché n'a été constatée en 2020-2021.

9. La Convention de mise en marché est disponible sur le site des PPQ.

158

Inspections  
du 10 août au  
1<sup>er</sup> octobre 2020

165

Inspections  
du 5 août au  
7 octobre 2021

90 % de chaînes d'alimentation  
.....  
8 % de fruiteries  
.....  
2 % de marchés publics

Inspections en magasins, fruiteries et marchés  
publics



Variétés dans le cadre de  
promotions ou opportunités  
d'affaires en 2020-2021

423

McIntosh  
.....  
Ambrosia  
.....  
Corltand  
.....  
Spartan

Annexes H  
(promotions ciblées et opportunités d'affaires)  
reçues et vérifiées au cours de l'année de  
commercialisation

## Évaluation périodique des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec

Le 18 mars 2021, Les Producteurs de pommes du Québec ont présenté le mémoire de l'Office visant la période 2014-2018 pour leur évaluation périodique des interventions du Plan conjoint. Les principaux événements qui ont influencé les actions et les résultats pendant la période de cette révision périodique sont :

- Modifications des deux conventions de mise en marché qui nous lient à l'AEPQ et aux différents acheteurs à l'état frais.
- Modifications de notre règlement de mise en marché pour l'actualiser avec les pratiques dans notre secteur.
- Poursuite de nos promotions avec notre marque de commerce Pommes Qualité Québec (PQQ) en partenariat avec l'AEPQ.
- Le 18 janvier 2019, les PPQ ont été obligés de demander à la Régie de permettre l'exemption de l'application du Règlement de mise en marché des pommes pour retarder le paiement des compléments de prix puisque les PPQ ne pouvaient pas concilier les annexes B et H chez trois agents autorisés. Le 29 avril 2021, la Régie accordait l'exemption de paiement aux PPQ en attendant de balancer les données de deux agents autorisés (entretemps, le troisième avait fourni l'information nécessaire à son dossier).
- Dossier de la main-d'œuvre : élément important pour tous les membres du comité de travail sur la compétitivité. Les demandes touchent une compensation de la hausse du salaire minimum et une harmonisation et souplesse du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS).

Les PPQ ont donné suite aux dernières recommandations de la révision périodique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec du 26 mars 2015 dans le rapport émis par la Régie du 10 mai 2018. Cet exercice a permis aux PPQ de démontrer à la Régie la rigueur de l'Office dans l'application du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec, mais également la performance de nos outils collectifs, l'ensemble des réalisations et l'application des recommandations formulées dans le rapport de mai 2018.

[Le mémoire de l'Office est disponible sur le site Internet des PPQ.](#)

Nous sommes en attente du rapport d'évaluation 2014-2018 de la Régie. Celui-ci sera disponible à tous sur le site de la RMAAQ.



## Bilan de la qualité pour la récolte 2020

### Commentaires généraux

- Statistiques tirées des inspections réalisées du 8 septembre 2020 au 4 juin 2021
- 2 refus d'autoriser une inspection
- 5 avertissements ont été remis aux agents autorisés :
  - ◆ 2 avertissements pour des contenants non conformes aux critères
  - ◆ 2 avertissements pour l'absence du logotype « PQQ »
  - ◆ 1 avertissement pour l'utilisation de l'ancien logotype « PQQ »
  - ◆ Aucun point de démerite émis pour la répétition de ces non-conformités
- 97 % du poids des pommes inspectées est conforme à PQQ

### Pommes Qualité Québec

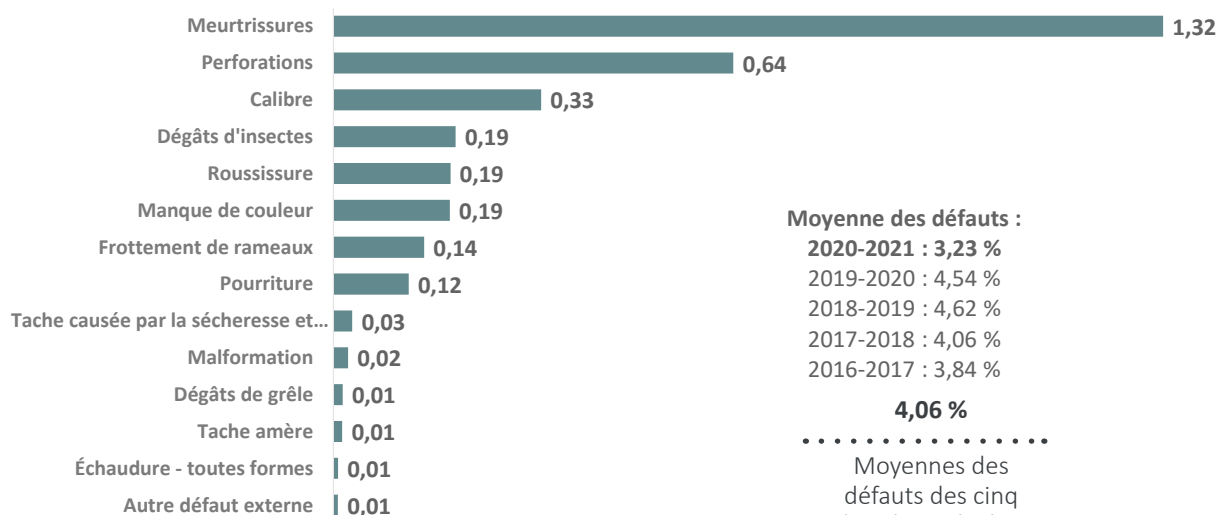
- 367 inspections dans 26 postes d'emballage, du 8 septembre 2020 au 4 juin 2021
  - ◆ 71 % du produit inspecté en sac, filet ou panier et 29 % en plateau ou vrac
  - ◆ 31,5 % McIntosh, 21,4 % Cortland, 19,8 % Spartan, 15,6 % Empire

### Pommes Canada Commerciales

- 11 lots inspectés dans cette catégorie en 2020 - 2021
  - ◆ 5 points de démerite émis : pourcentage de défauts totaux inférieur à 90 %
- 5 points de démerite émis : calibre inférieur aux critères de la catégorie



**Graphique 18. Pourcentages des défauts majeurs des produits inspectés (1 712 lots – 3 992 170 lb) au 4 juin 2021<sup>10</sup>**



**Tableau 5. Répartition des points de démerite par défaut (Pommes Qualité Québec et Pompage)**

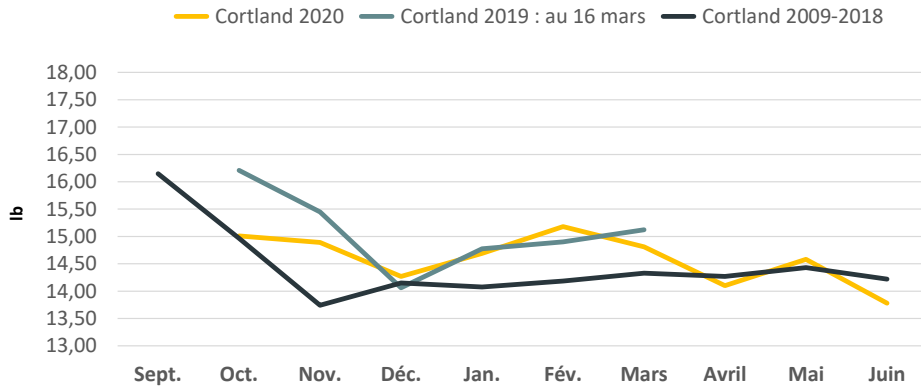
Défauts	2021-2020 au 4 juin	2019-2020 au 16 mars	2018-2019 au 7 juin
Manque de fermeté	160	30	100
Pourriture	130	35	235
Calibre minimum	115	295	135
Meurtrissures	65	140	430
Total des défauts > 10 %	40	40	100
Perforations	20	10	
Calibre (manque d'uniformité en sacs)	15	15	
Manque de couleur	10	10	
Roussissure	5		
Autre défaut externe : dégradation des lenticelles			5
Calibre minimum Pompage		10	
Tache amère			5
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>585</b>	<b>1010</b>

Note : En 2019-2020, arrêt au 16 mars dû à la COVID-19.  
 Source : Gestion Qualiterra inc.

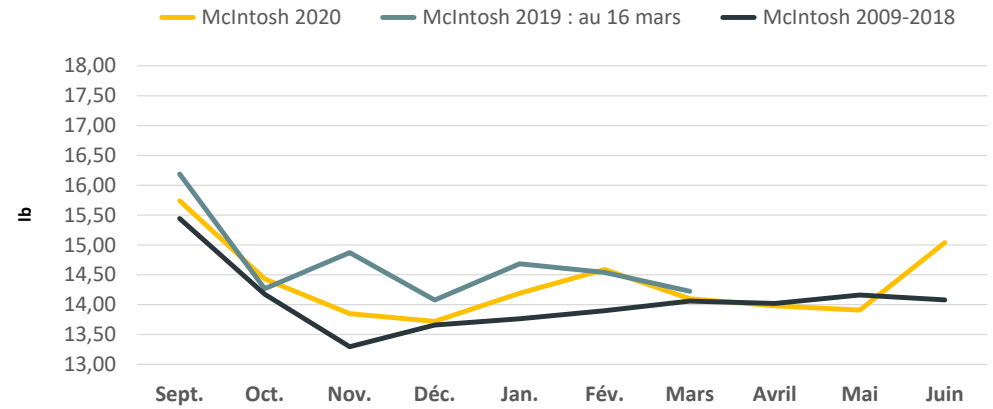
Source : Gestion Qualiterra inc.

<sup>10</sup>. Concernent toutes les variétés, tous les formats et tous les emballages.

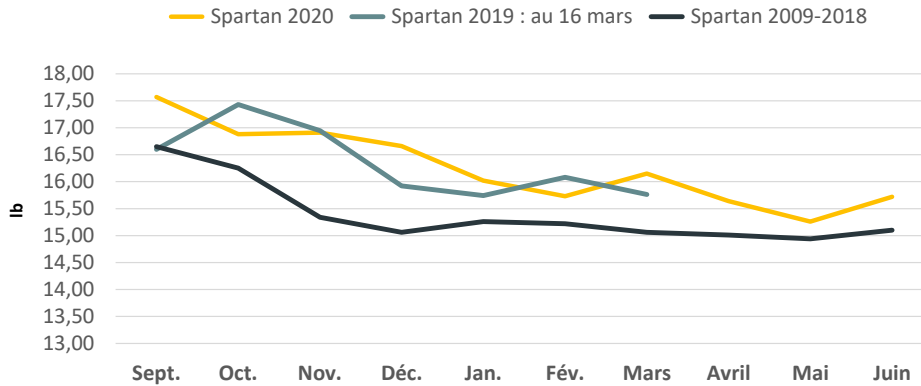
**Graphique 19. Variation de la fermeté pour la Cortland, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2020 vs 2019 vs 2009-2018)**



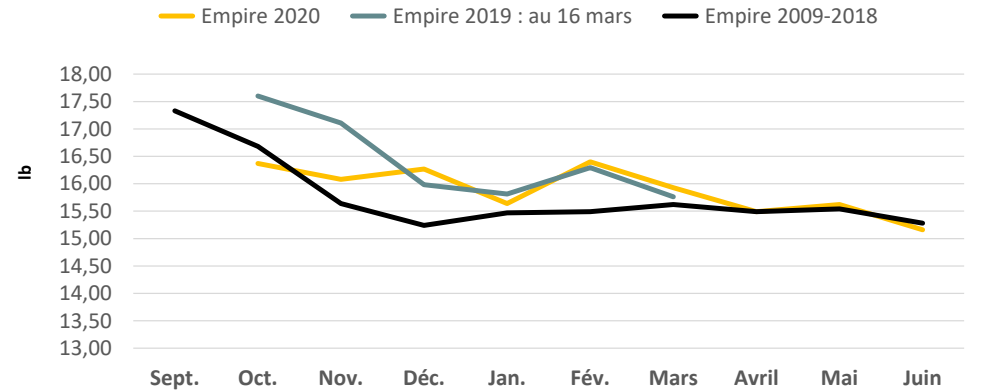
**Graphique 20. Variation de la fermeté pour la McIntosh, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2020 vs 2019 vs 2009-2018)**



**Graphique 21. Variation de la fermeté pour la Spartan, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2020 vs 2019 vs 2009-2018)**



**Graphique 22. Variation de la fermeté pour l'Empire, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2020 vs 2019 vs 2009-2018)**



# Campagne de promotion 2020-2021



POMMES  
QUALITÉ  
QUÉBEC

La campagne Pommes Qualité Québec est un travail conjoint entre les PPQ et l'AEPQ.

## Objectif de communication prioritaire :

- Inciter les Québécois à choisir les pommes identifiées Pommes Qualité Québec plutôt que les pommes importées

## Objectif de communication secondaire :

- (Re)donner le goût aux Québécois de manger des pommes

## Comportements à influencer :

- Que les acheteurs de pommes québécois choisissent toujours des Pommes Qualité Québec;
- Que les acheteurs de pommes québécois achètent plus de pommes;
- Que les Québécois qui n'achètent pas ou peu de pommes (re)commencent à en consommer.

## Budget conjoint :

330 000 \$ (investissement de 125 000 \$ par l'AEPQ)

**Investissement total des PPQ en promotion :** 256 268 \$ (205 000 \$ pour la campagne conjointe)

## Axe de communication :

Choisir les Pommes Qualité Québec, ça porte fruit!  
& Croquez la qualité de chez nous

## Clientèles cibles :

Principale : Adultes 25 à 64 ans (francophone, principal acheteur d'épicerie)

Secondaires : Femmes 25 à 54 ans avec enfant(s) et personnes soucieuses de leur alimentation (avec intérêt pour la consommation locale)

**Périodes :** Nov.-déc. 2020, janv.-févr. 2021, mars-avril 2021

## Télévision

Les publicités développées lors de la campagne 2019-2020 ont été utilisées de nouveau lors de la campagne 2020-2021. Les bons résultats au niveau de la crédibilité, l'appréciation des consommateurs et le message contenu dans les publicités étant toujours d'actualité ont été pris en considération. Cependant, à la suite de commentaires plus négatifs reçus concernant la publicité intitulée *Dévoué*, il a été décidé de restreindre son placement dans des environnements plus propices, durant des heures d'écoute moins grand public et de diminuer sa fréquence de diffusion par rapport à la publicité *Motivé*.



Par ailleurs, afin de maximiser la fréquence des publicités, un format 5 secondes a également été conçu en reprenant le concept où les qualificatifs « rigoureux » et « sélectif » étaient utilisés.

## Diffusion

La version 15 secondes a été diffusée sur les ondes de Radio-Canada et ses chaînes spécialisées (RDI, Explora et ARTV) et sur les ondes de Noovo du 11 janvier au 14 février. De son côté, le format 5 secondes a été utilisé exclusivement à Radio-Canada durant la même période. Avant la diffusion des publicités, une intégration de produit à l'émission *Savourer* a eu lieu du 16 novembre au 13 décembre 2020.

## Rattrapage télévision

- Formats 5 et 15 secondes sur le site Tou.tv du 16 novembre au 13 décembre 2020 et du 11 janvier au 14 février 2021.
- Formats 5 et 15 secondes ainsi qu'une Pause vidéo numérique (si l'utilisateur fait pause pendant le visionnement) sur le site TVA. Rattrapage du 11 janvier au 14 février 2021.

## Web et médias sociaux

Le concept a été repris sur le Web où d'autres qualificatifs tels que « rigoureux, sélectif, passionné, travaillant » ont été utilisés sous différents formats.

## Des vidéos sur les variétés

Les PPQ, conjointement avec l'AEPQ, ont établi un calendrier pour promouvoir une variété par mois.

Mois	Variété	Collaboration
Novembre	Ambrosia	Maison de la pomme Jean-Yves Boileau et fils
Décembre	Honeycrisp	Vergers des Bois-Francis (annulée)
Février	Empire	Potager Mont-Rouge Halte Gourmande
Mars	Cortland	Vergers St-Paul
Avril	Spartan	Potager Mont-Rouge Halte Gourmande
Mai	McIntosh	Vergers St-Paul

## Outils de communication

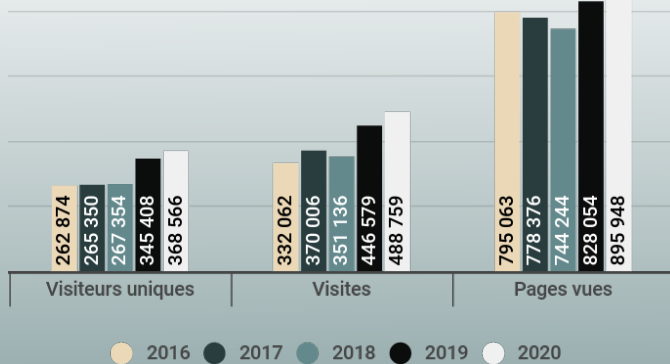
### Site [lapommeduquebec.ca](http://lapommeduquebec.ca)

Nous analysons les statistiques du site Internet selon une période différente de l'année financière, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021, afin que l'achalandage de l'autocueillette soit associé à la bonne récolte.

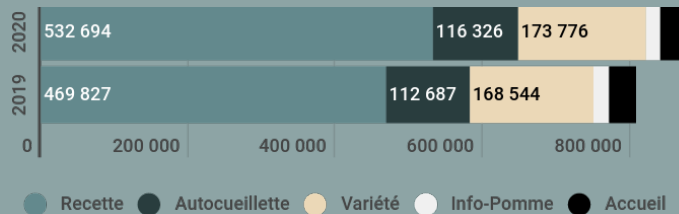
Les graphiques 23 et 24 démontrent une augmentation de la fréquentation du site Web en général, mais principalement, encore une fois, de la section Recettes. Les cinq recettes les plus consultées sont dans l'ordre : gâteau renversé à la vanille (70 098 pages vues), ketchup aux fruits maison (56 668 pages vues), chausson aux pommes (28 454 pages

vues), carrés aux pommes (25 490 pages vues) et beurre de pomme (20 811 pages vues). Par ailleurs, dans la section Autocueillette, les cinq fiches de vergers les plus consultées sont les suivantes : Verger du parc national du Mont-Saint-Bruno (IRDA), Vergers Lafrance, Verger des Horizons, Qui sème récolte et Cidrerie Milton.

**Graphique 23. Nombre de visiteurs uniques, de visites et de pages vues sur le site Internet lapommeduquebec.ca de 2016 à 2020**



**Graphique 24. Comparaison du nombre de pages vues des principales sections du site lapommeduquebec.ca entre 2019 et 2020**



### Magazines

- Publicité dans un cahier Metro spécial Pommes du Québec
- 1 publicité pleine page dans la Revue annuelle 2020 de l'AQDFL

### Engagement et partenariat

#### Partenariat avec le Mouvement J'aime les fruits et légumes

Depuis deux ans, l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) a lancé le Mouvement J'aime les fruits et légumes faisant évoluer leur campagne J'aime 5 à 10 portions par jour. Pommes Qualité Québec est fière d'être partenaire de cette belle initiative qui vise à promouvoir les saines habitudes de vie, pour le plaisir et la santé.

#### Partenariat avec le Club des petits déjeuners

Depuis 2002, les PPQ et l'AEPQ font un don de pommes au Club des petits déjeuners. Annuellement, cela représente 317 écoles, 21 010 enfants et 3 466 650 déjeuners servis. Étant donné les mesures sanitaires en vigueur, la commandite a été adaptée et ce sont des Pompouces qui ont été livrées au Club des petits déjeuners tout au long de l'année.

#### Commandites de pommes

Les PPQ commanditent plusieurs événements en offrant des pommes, et ce, toujours au nom de Pommes Qualité Québec. Les PPQ acceptent les demandes liées à la santé et l'éducation, celles des partenaires et de divers organismes communautaires. Tout comme l'an dernier, en raison de la pandémie et des mesures sanitaires, les commandites offertes ont été moindres.

#### Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec (UPA)

Pour une deuxième année, l'UPA a pris la décision de ne pas tenir la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. Cependant, l'application Mangeons local plus que jamais! a été développée afin de rapprocher les consommateurs des producteurs de leur région. Téléchargée plus de 32 000 fois, cette application est

un véritable succès. Les producteurs peuvent faire la demande à l'UPA pour y être ajoutés à tout moment.

#### Promotion conjointe Cook it – Québecor

Les PPQ et l'AEPQ ont accepté d'être partenaires du mois de décembre dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire de la chaîne télévisée Zeste en collaboration avec les boîtes repas Cook it. Hugo St-Jacques, chef exécutif des cuisines de Zeste et chef ambassadeur du Mouvement j'aime les fruits et légumes (AQDFL) a élaboré une poitrine de poulet rôti au beurre de pelures de pommes et romarin, roesti de céleri-rave et pommes Cortland du Québec, vinaigrette tiède à l'échalote et vinaigre de cidre.

Visibilité :

- Page de publicité dans le 7 jours, Journal de Montréal et Journal de Québec
- Présentation de la recette par Hugo St-Jacques à Salut Bonjour Week-end
- Publicité annonçant la recette et notre collaboration avec Cook it
- Recette en ligne sur le site de Cook it
- Livraison des boîtes du 8 au 12 décembre 2020

À noter que la recette a obtenu le record de commandes pour le 10<sup>e</sup> anniversaire, soit 5 511 commandes pour un total de 7 910 pommes livrées et 13 665 portions. Un dépliant explicatif de Pommes Qualité Québec a été joint aux boîtes comportant la recette de pommes.

#### Fondation de l'Institut de cardiologie

Une campagne de levée de fonds s'est déroulée du 4 au 24 février 2021 dans tous les IGA du Québec et du Nouveau-Brunswick. Chaque personne offrant un don de 2 \$ ou plus à la caisse recevait gratuitement en échange une Pomme Qualité Québec. Cette initiative a permis d'amasser 281 205 \$. Les PPQ ont collaboré financièrement auprès de l'AEPQ pour

### Facebook



97 627

Nombre de mentions J'aime à la page



40

Nombre de publications



10 451

Portée quotidienne des publications en moyenne

le don de pommes et au niveau du partage de cette campagne auprès des consommateurs.

### Projet Action en magasin

Les PPQ et l'AE PQ ont fait équipe pour la création d'une fiche pomme dans le cadre du projet Action en magasin de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et l'AQDFL. Cette fiche est remise aux gérants des fruits et légumes lors des visites de l'agroéconomiste en magasin. C'est un total de 275 magasins visités du 19 août 2020 au 9 décembre 2020. En tant que partenaires, nous avons également reçu un rapport sur la présence des pommes du Québec dans les magasins.


### Résultats

#### Sondage


Pour une 12<sup>e</sup> année consécutive, la firme Léger Marketing a été mandatée pour effectuer un sondage afin de mesurer, entre autres, la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec.

Au niveau de la notoriété de Pommes Qualité Québec ainsi que de la campagne publicitaire 2020-2021, nous avons conservé nos bons résultats. C'est donc un Québécois sur deux qui affirme connaître la marque Pommes Qualité Québec (résultat plus élevé chez les francophones 57 %) et quatre Québécois sur dix qui affirment avoir vu, lu ou entendu de la publicité portant sur les Pommes Qualité Québec. Voici les principaux résultats du sondage :

 **49 %**  
des Québécois et 57 % des Québécois francophones affirment connaître la marque Pommes Qualité Québec.

 **38 %**  
des Québécois et 44 % des Québécois francophones affirment avoir vu, lu ou entendu la publicité portant sur les Pommes Qualité Québec.

 **94 %**  
des Québécois francophone ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités m'incitent à soutenir les producteurs d'ici.

 **92 %**  
des Québécois ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités me donnent envie de choisir les Pommes Qualité Québec.

### Promotion en circulaires

Les PPQ compilent les prix des pommes annoncées et la présence du logo Pommes Qualité Québec dans les circulaires des principales bannières supermarchés, fruiteries et autres magasins d'alimentation depuis plus de dix ans.

Au total, 1095 promotions de variétés du Québec ont été publiées dans les circulaires en comparaison avec 648 promotions en provenance des États-Unis. On a également constaté 107 parutions du logo Pommes Qualité Québec, une augmentation de 34 % par rapport à la moyenne 10 ans.

**107**  
nombre de parutions du logo PQQ en  
2020-2021 dans les circulaires

**+ 34 %**  
moyenne 10 ans

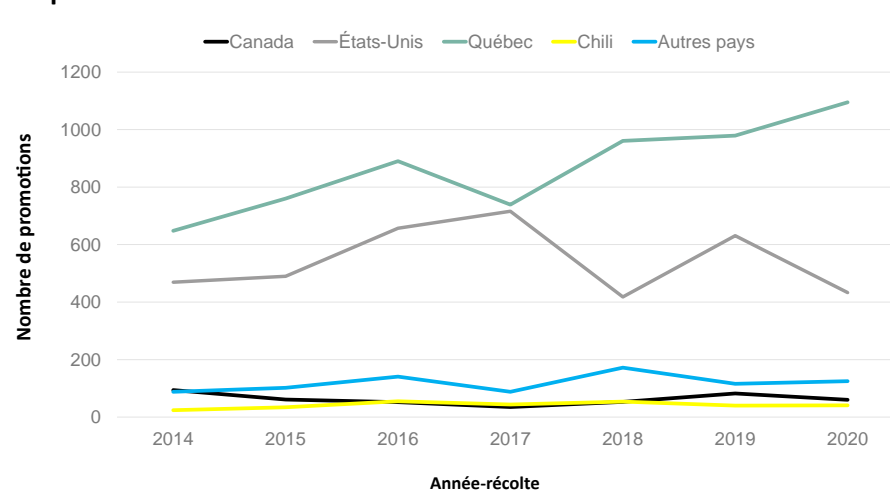
**28 %**  
variétés du Québec en promotion  
avec le logo PQQ affiché dans les  
circulaires

### Hôtels, restaurants et institutions

La formation sur les pommes du Québec a été donnée aux futurs chefs cuisiniers et pâtisseries à travers la province par Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés HRI, dans le contexte pandémique particulier de l'automne 2020. En effet, certaines écoles ont bien voulu recevoir la consultante malgré la situation, dans des conditions strictes sur le plan sanitaire. Par contre, plusieurs écoles ont refusé de recevoir des gens de l'extérieur à cause des risques de contagion, et des formations ont été annulées à causes de la pandémie.

Somme toute, un total de 8 écoles furent visitées, soit celles de Montréal, Joliette, Montérégie, Trois-Rivières, Québec (Fierbourg et Mérici) et St-Jean-sur-Richelieu. Dans ce contexte particulier, la consultante est donc retournée à plusieurs reprises dans les écoles participantes pour aller rencontrer de plus petits groupes, un à un, pour un total de 17 formations données à environ 300 étudiants. À chaque formation, des pommes sont apportées afin de faire déguster différentes variétés et pour travailler en cuisine. L'atelier en cuisine est très apprécié, et les étudiants rencontrés ont pu en apprendre davantage sur les pommes du Québec, leur production et leur utilisation en cuisine.

**Graphique 25. Nombre total de variétés en promotion par provenance par année-récolte**



Source : PPQ, base de données des circulaires hebdomadaires des principales chaînes d'alimentation et fruiteries

# Avant-goût de la campagne 2021-2022



**Certaines pommes voyagent autant que des fruits exotiques**  
Some apples travel as much as exotic fruits

Choisissez les pommes d'ici  
POMMES QUALITÉ QUÉBEC  
Choose Quebec apples




FIER PARTENAIRE

*3 fois par jour*



N'achetez pas un fruit exotique par accident.



Assurez-vous de choisir les pommes d'ici.





*Activités  
générales*



# Planification stratégique de la filière pomicole québécoise 2018-2022

Dans le cadre de la dernière [planification stratégique 2018-2022](#), Les Producteurs de pommes du Québec et Les Producteurs de cidre du Québec ont procédé à un appel d'offres pour l'embauche d'un agent de développement afin de mettre en œuvre les projets prioritaires en collaboration avec les différents acteurs de la Table filière pomicole du Québec.

Une firme consultante a été mandatée pour la réalisation de deux objectifs principaux :

- Concertation des acteurs rattachés aux secteurs de la pomiculture et de la cidriculture ainsi que réalisation d'activités communes visant le développement des marchés et l'amélioration de la performance et la compétitivité de ces secteurs au Québec;
- Coordination des projets prioritaires, assurer leur suivi et mettre à jour annuellement le plan d'action qui découle des deux planifications stratégiques du secteur.

La firme embauchée pour la mise en œuvre de ce mandat est Papilles développement. L'équipe de travail agit comme point de liaison entre les demandeurs et les membres de la Table filière pomicole. Le mandat de l'agent de développement est d'une durée de 2 ans, soit de l'embauche au 9 décembre 2020 jusqu'au 9 novembre 2022.

## Réalisations

Au niveau de la **concertation** des acteurs du secteur de la pomiculture et de la cidriculture :

- Mise en place de l'infolettre *La Presse Pommes*;



- Rapport de veille mensuel;
- 21 entrevues individuelles;
- Plan de travail;
- Rencontres de suivi spécifiques avec le MAPAQ;
- Rencontres et séances de travail bi-hebdomadaires avec le comité de suivi<sup>12</sup>;
- Rencontre de la Table filière le 11 mai 2021.

Au niveau de la **coordination** des projets prioritaires (en cours) :

- Dépôt au *Programme de développement des marchés bioalimentaires* incluant :
  - o Une étude consommateurs qualitative
  - o Une stratégie de rayonnement sur les médias sociaux
  - o Une bonification des données Nielsen
- Dépôt au *Programme de développement sectoriel* incluant :
  - o Une étude consommateurs quantitative

La planification stratégique est disponible sur le [site Internet des Producteurs de pommes du Québec](#).

Membres de la Table filière pomicole :



11. Planification stratégique réalisée en collaboration avec Forest Lavoie Conseil grâce à un appui financier du Programme de développement sectoriel du MAPAQ.

12. Un représentant des PPO, des PCQ, de l'AEPQ, de l'AQDFL et du MAPAQ.

## Sécurité du revenu

Au cours de la saison 2020-2021, le comité de sécurité du revenu s'est réuni plus d'une dizaine de fois afin de préparer les dossiers par rapport à l'abandon de l'ASRA, au Programme de modernisation des vergers et des autres dossiers liés à l'assurance récolte.

À la suite de la décision des producteurs d'abandonner l'ASRA en 2019, La Financière agricole du Québec (FADQ) a procédé à la fermeture du programme pour l'année d'assurance 2018-2019 et au remboursement des cotisations en décembre 2019. Quant à la disposition des surplus des fonds, La Financière a adopté le 19 juin 2020 deux programmes d'aide pour supporter le secteur pomicole dans sa transition d'une couverture de l'ASRA à celle des programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus :

1. Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers – Volet individuel
2. Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales

### Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers

#### Objectif et enveloppe budgétaire

Ce programme vise à appuyer financièrement les entreprises pomicoles dans leur projet de replantation des vergers de pommiers. L'aide financière offerte vise à compenser une partie des pertes de revenus d'une entreprise pomicole admissible résultant de l'arrachage et de la replantation de pommiers. Le montant total de l'aide financière accordée par la société ne peut excéder 1 M\$. Date finale du dépôt des demandes : 1<sup>er</sup> mars 2022.

#### Admissibilité

Pour être admissible au programme, une entreprise pomicole doit avoir été un adhérent au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles administré par la société pour l'année d'assurance 2017-2018 et avoir réalisé un projet de replantation admissible.

Un projet de replantation est admissible s'il est réalisé entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 30 mai 2021 **et** :

- a) s'il est admissible au Volet 2 – Appui à la replantation de pommiers du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec; **ou**
- b) si la superficie replantée respecte une densité minimale de 450 arbres/hectare et si les pommiers plantés sont assurés au Plan A offert pour le Groupe 6 « Pommes » au Programme d'assurance récolte à compter de leur plantation jusqu'à la date de fin du programme.

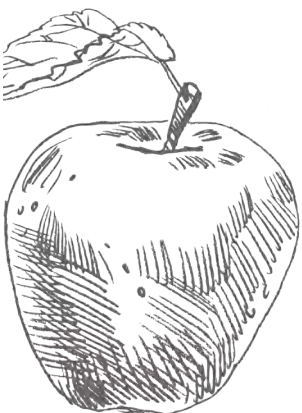
[Tous les détails du programme sont sur le site de la FADQ.](#)

Une lettre de la part des PPQ a été transmise à la FADQ le 29 octobre dernier afin de reporter la date limite de la demande du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2022 et d'augmenter le maximum admissible par entreprise à 8 ha au lieu de 4 ha. La demande des PPQ a été soumise au conseil d'administration de La Financière le 20 décembre dernier et celui-ci a accepté de reporter la date limite au 1<sup>er</sup> mars 2022.

**Tableau 6. Statistiques du Programme d'aide financière à la replantation des vergers de pommiers de la FADQ – Bilan au 20 décembre 2021**

Catégorie	Données
Nombre de demandes totales reçues	62
Nombre d'entreprises ayant envoyé une 2 <sup>e</sup> demande	3
Nombre de demandes en cours de traitement	15
Total premier versement (\$)	397 702 \$
Total admissible (\$)	691 318 \$
<b>Solde de l'aide financière du programme</b>	<b>308 682 \$</b>
Nombre d'entreprises ayant reçu l'aide maximale (5 000 \$/ha)	14
Superficie moyenne (ha)	2,38
Nombre d'entreprises ayant reçu l'aide maximale accordée pour la relève (6 250 \$/ha)	1

Source : FADQ



## Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales

### Objectif et enveloppe budgétaire

Ce programme vise à soutenir le développement du secteur pomicole dans une perspective de développement durable, en complémentarité avec les autres aides gouvernementales offertes à ce secteur. Plus particulièrement, le programme a pour objectif d'appuyer financièrement la réalisation d'outils collectifs visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales des entreprises du secteur pomicole.

Le montant total de l'aide financière accordée par la société ne peut excéder 600 000 \$.

### Dispositions générales

L'aide financière est réservée aux projets soumis par les PPQ ayant fait l'objet d'une approbation préalable par la FADQ.

Pour être recevable, un projet doit être présenté par écrit à la FADQ avant le 1<sup>er</sup> avril 2023 et être accompagné des renseignements et documents requis par cette dernière. Le programme est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et prendra fin le 31 mars 2025. Les projets devront donc être réalisés avant cette date.

### [Les détails du programme sont sur le site de la FADQ.](#)

À ce jour, les PPQ ont déposé un projet qui a été accepté par la FADQ, soit :

- Réalisation d'un portrait provincial des vergers au Québec

## Dossier Assurance récolte

Les PPQ et La Financière se sont réunis les 24 février et 22 mars 2021 afin de discuter de ces sujets :

- Assurance par rapport aux multisites à la suite d'un épisode de grêle;
- Recours à une option d'abandon qui demeure abordable;
- Plan A : mortalité des pommiers pour les variétés plus sensibles;
- Faisabilité de réviser la grille unité-arbre;
- Assurance récolte pommes biologiques.

En novembre 2021, les PPQ ont fait un suivi par rapport au dossier de l'assurance récolte pour les pommes biologiques. Nous avons été informés qu'un prix unitaire (PU) biologique pour la pomme qualité sera offert en 2022. Cette nouveauté a été approuvée par les autorités de la FADQ et est en cours d'approbation par Agriculture et agroalimentaire Canada.

Le PU biologique pomme qualité sera établi sur la base du PU de la pomme en régie conventionnelle avec un facteur multiplicateur de 1,5. Peu de renseignements sont disponibles sur les coûts de production des pommes en régie biologique, ce qui explique l'utilisation de ce facteur multiplicateur.

Par ailleurs, lors de notre dernière rencontre, nous avons discuté des unités-arbres et de la problématique des sites d'exploitation dispersés. Les travaux d'analyse pour le second sujet sont toujours en cours et se termineront bientôt. Nous analysons la problématique pour l'ensemble des secteurs puisque l'action 17 du Groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte doit :

- Tracer le portrait de la situation des sites d'exploitation non contigus d'une même entreprise et entreprendre des discussions avec AAC quant à la possibilité de les couvrir distinctement.

# Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec

L'innovation, dans notre secteur, passe par la mise en place de vergers à plus haute densité, très performants et mieux adaptés à la mécanisation des opérations, comme l'utilisation des plateformes servant à la taille, à l'éclaircissage et à la récolte, les coupe-haies, les balais d'éclaircissage et de désherbage, etc. Un financement dédié à l'achat d'équipements adaptés afin d'appliquer les méthodes démontrées dans le projet des vitrines de régie à moindres risques dans la pomme du programme Prime-Vert est essentiel.

Le 16 septembre dernier, la présidente des PPQ, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur, M. Daniel Ruel, directeur général, M<sup>me</sup> Jennifer Gagné, conseillère au développement et à la recherche, ainsi que M. Sylvain Caouette, président du comité sécurité du revenu des PPQ, ont rencontré les représentants à la Direction de la planification et des programmes pour présenter les demandes listées ci-dessous. Le 3 novembre, une lettre a été envoyée au ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, afin de demander de collaborer à la rédaction de la nouvelle édition du Programme de modernisation des vergers.

Les statistiques du Programme provenant du MAPAQ pour l'année financière finissant le 31 mars 2021 sont détaillées dans le tableau 7.

**Tableau 7. Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec**

Année	Arrachage			Replantation			Montant versé	Réseau d'essai de cultivars
	Nombre de projets	Superficie	Montant versé	Nombre de projets	Superficie	Montant versé		
	nbre	ha	\$	nbre	ha	\$		
<b>2007-2008</b>	0	0	0			49 495	49 495	0
<b>2008-2009</b>	0	0	0	2	4	11 946	11 946	20 000
<b>2009-2010</b>	0	0	0	19	26	115 325	115 325	20 000
<b>2010-2011</b>	0	0	0	32	47	194 825	194 825	20 000
<b>2011-2012</b>	5	4	6 531	49	93	395 023	401 555	20 000
<b>2012-2013</b>	57	85	136 067	86	114	509 612	645 679	20 000
<b>2013-2014</b>	48	80	127 985	83	98	524 236	652 221	20 000
<b>2014-2015</b>	35	35	56 766	67	80	420 746	477 511	20 000
<b>2015-2016</b>	49	89	141 808	9	5	43 102	184 910	20 000
<b>2016-2017</b>	78	131	167 439	34	43	203 111	370 550	20 000
<b>2017-2018</b>	51	94	140 284	47	58	275 618	415 902	20 000
<b>2018-2019</b>	38	38	70 808	23	28	105 574	176 382	20 000
<b>2019-2020</b>	57	69	110 772	41	36	216 711	327 484	20 000
<b>2020-2021</b>	110	156	248 742	38	34	193 259	442 001	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>528</b>	<b>782</b>	<b>1 207 202</b>	<b>530</b>	<b>667</b>	<b>3 258 583</b>	<b>4 465 785</b>	<b>260 000</b>

Source : MAPAQ

**Tableau 8. Résumé des propositions des PPQ pour le nouveau Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec**

Propositions des PPQ - Nouveau Programme de modernisation des vergers		
Général	Volet plantation	Volet arrachage
Programme d'une durée de 4 ans à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2022	Maximum de 100 000 \$/entreprise pomicole sans tenir compte des montants reçus antérieurement pour un maximum de 25 % de la superficie totale	Maintien des paramètres de l'ancien programme
Budget annuel : 3 M\$	Montant de 6 \$/arbre tuteuré et 10 \$/arbre sur treillis	
Budget total : 12 M\$	Minimum de 450 arbres/hectare	
Superficie totale visée : 750 ha	Supprimer l'obligation de faire un diagnostic d'entreprise	
	Avoir une enveloppe budgétaire connue	
	Exclure la variété McIntosh	

## Salubrité à la ferme

# CANADAGAP

La saison 2020-2021 a posé des défis sans précédent à l'industrie horticole. Plusieurs secteurs de l'économie ont été profondément perturbés par la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19), notamment l'industrie alimentaire dans son ensemble, et en particulier, les producteurs de fruits et de légumes frais. CanadaGAP<sup>13</sup> et ses organismes de certification partenaires se sont efforcés de s'adapter à l'environnement changeant auquel sont confrontées les exploitations qui continuent d'avoir besoin de la certification de salubrité alimentaire en ces temps difficiles.

Malgré les nombreux défis de l'industrie en raison de la COVID-19, la période d'un an se terminant le 31 août 2021 a donné lieu à la note d'audit moyenne la plus élevée jamais enregistrée pour les participants au programme CanadaGAP (94,61/100).

Voici les faits saillants :

- La version 9.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP a été publiée à la fin de 2020 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021;
- 2 930 adhérents au Canada, 3 233 en 2019;
- La Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 35 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP (Québec : 18 %);
- Tous les groupes ont connu une légère augmentation des adhésions, à l'exception de deux secteurs où les niveaux de participation ont chuté de façon significative : les fruits de verger et de vigne (21 % au Canada et au Québec) et les légumes combinés;
- La certification de groupe reflète maintenant seulement 7 % des producteurs participant à CanadaGAP. Pendant 12 années, la proportion des participants des groupes variait de 20 % à 30 % de toutes les adhésions. Une forte baisse du nombre de groupes s'est produite depuis l'introduction d'exigences de GFSI plus strictes pour la certification de groupe.



[Le rapport annuel 2021 de CanadaGAP est sur le site Internet.](#)

Source: CanadaGAP

**13.** CanadaGAP est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, emballeurs et entrepositaires de fruits et de légumes. Il vise à aider la mise en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais. Les guides du programme sont fondés sur une analyse des risques rigoureuse selon les sept principes HACCP (Analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques), reconnus à l'échelle internationale.

# Main-d'œuvre

## PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (PTET)

À l'automne 2021, nous avons sensibilisé l'UPA pour nous assurer que le dossier des PTET soit parmi les demandes des producteurs agricoles du Québec lors de la dernière campagne électorale fédérale.

Le 28 octobre, la présidente des PPQ, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur, assistait à une conférence de presse avec le président de l'UPA, M. Marcel Groleau, ainsi que d'autres représentants du secteur horticole concernant les retards accumulés pour l'obtention des études d'impact sur le marché du travail. À la suite des discussions, un comité stratégique a été mis en place avec deux ministres fédéraux, soit M<sup>mes</sup> Carla Qualtrough et Marie-Claude Bibeau. Nous avons bon espoir que la vaste majorité des travailleurs arriveront à temps en janvier et février ou avec très peu de retard. M<sup>me</sup> Qualtrough a l'intention de réaliser les engagements pris par son gouvernement lors de la dernière campagne électorale en réduisant la lourdeur administrative, les délais et les coûts pour les employeurs.

Les PPQ ont toujours travaillé dans le but de s'assurer que leurs producteurs obtiennent des TET. Lors de sa nomination à la 2<sup>e</sup> vice-présidence de l'UPA, M<sup>me</sup> Levasseur a rappelé que ce dossier demeure prioritaire, et ce, comme elle l'a signifié lors des débats électoraux fédéraux à l'automne 2021.

Comme il s'agit d'un dossier prioritaire, une résolution fut aussi adoptée lors du dernier congrès de l'UPA de décembre 2021. À cette occasion, les PPQ ont travaillé sur le dossier avec d'autres membres du secteur horticole. Les demandes suivantes ont ainsi été formulées par l'ensemble des congressistes.

### Aux gouvernements du Canada et du Québec :

- de simplifier le recours au PTET d'un point de vue administratif (réduction du nombre de programmes, abolition de la liste des produits agricoles, demande valide pour trois ans) et de raccourcir les délais avant l'arrivée des travailleurs;
- de mettre en place un traitement administratif allégé (moins d'un mois), et accéléré pour les employeurs et les TET qui utilisent le programme depuis quelques années;
- de faire en sorte que les TET saisonniers du VA aient le même type de permis de travail que les TET du PTAS afin de faciliter leur mobilité qui est limitée au sein du secteur agricole;
- de permettre un mécanisme de remplacement rapide en cas de départ non planifié d'un travailleur;

- de permettre aux TET de travailler pour plus d'un employeur à la fois, agricole ou forestier, dans le respect du contrat de travail ou au sein d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre agricole;
- qu'advenant l'introduction de nouvelles normes pour le logement des TET, de préserver la compétitivité du secteur agricole avec, notamment, un soutien financier gouvernemental et un délai d'implantation adéquats;
- d'offrir un soutien aux employeurs, aux TET et aux organismes communautaires tout au long du lien d'emploi dans un souci de neutralité et d'impartialité;
- de faire en sorte qu'un accès au TET soit priorisé dans le secteur de la transformation agroalimentaire comme pour les productions agricoles;
- de mettre en œuvre les engagements pris lors de la dernière campagne électorale fédérale;
- de ne pas inciter les TET à rompre leur contrat de travail à moins de cas de maltraitance fondée et documentée;
- d'entreprendre les démarches afin de s'assurer que l'aide pour la quarantaine soit maintenue tant et aussi longtemps que celle-ci est obligatoire à l'arrivée des TET, et que cette mesure s'applique rétroactivement au 15 juin 2021;
- d'allonger à un minimum de 12 mois les délais d'inspection dans les logements.

### Au gouvernement du Québec :

- de faire en sorte que les organismes qui régissent l'implantation des logements des TET dans les fermes et en milieu rural (Commission de protection du territoire agricole du Québec et municipalités) traitent prioritairement et avec diligence ces demandes;
- de faciliter l'accès à la résidence permanente aux TET clés qui souhaitent s'établir ici;
- de persister dans ses démarches pour rapatrier les procédures administratives du fédéral vers le provincial.

Note : Depuis avril 2018, M. Mario Bourdeau est membre du conseil d'administration de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

## Implication au niveau canadien

M<sup>mes</sup> Stéphanie Levasseur et Jennifer Gagné se sont grandement impliquées au niveau des dossiers nationaux.

L'AGA virtuelle du Conseil canadien de l'horticulture a eu lieu les 16 et 17 mars 2021. Plusieurs résolutions ont été adoptées lors ces journées.



Les groupes de travail ont également eu lieu virtuellement du 8 au 12 mars 2021. Voici ceux dont ont fait partie M<sup>mes</sup> Levasseur et Gagné :

- Caucus provincial du Québec;
- Comité national sur la pomiculture;
- Groupe de travail sur les normes du secteur et la salubrité des aliments;
- Groupe de travail sur le commerce et du marketing;
- Groupe de travail sur l'énergie, l'environnement et le changement climatique.

Le comité national sur la pomiculture<sup>14</sup> s'est réuni à plusieurs reprises durant la saison afin de discuter de plusieurs points :

- Les estimations de récoltes;
- Le retour sur la saison de croissance ou de récolte;
- [Le programme du gouvernement du Canada de plantation de 2 milliards d'arbres](#);
  - L'Ontario Apple Growers a transmis une offre de partenariat au nom du comité national sur la pomiculture afin que la plantation de pommiers soit présente dans les futurs appels d'offres.
- L'exportation de pommes du Canada vers l'Union européenne;
  - Un projet pilote est en cours actuellement au Québec afin de mettre en place un programme basé sur la PFI permettant le contrôle et la réduction des risques liés à certains insectes affectant les pommes produites au Québec. Cette approche permet de répondre aux préoccupations de l'Union européenne.

- Le Programme Agri-Marketing;
  - British Columbia Fruit Growers Association désire déposer un projet afin de développer un marché d'exportation pour la variété Ambrosia.
- Les faits saillants du marché de la pomme au Canada et le portrait des importations et exportations;
- Les projets et décisions de réévaluation de l'ARLA et les nouvelles homologations de produits phytosanitaires;
- La mise à jour des projets des Grappes agroscientifiques canadiennes (voir la page 40).



14. Les membres du comité national sur la pomiculture sont : Ontario Apple Growers, British Columbia Fruit Growers Association, Apple Growers of New Brunswick, Nova Scotia Fruit Growers' Association et Les Producteurs de pommes du Québec.

# Recherche et développement de la Production fruitière intégrée

Soucieux de contribuer à la revitalisation du secteur de la production par une amélioration de la productivité des entreprises pomicoles, les PPQ ont poursuivi leur implication au niveau de la recherche, du développement de la Production fruitière intégrée (PFI) et du transfert technologique. Pour l'année financière 2020-2021, les PPQ ont investi près de 70 678 \$.<sup>15</sup>

## 1 Entente de contribution des PPQ à l'IRDA pour les projets de recherche en production fruitières intégrée pour la pomiculture (2020-2023)

Objectif : Soutenir des activités de recherche, de développement et de transfert en production fruitière intégrée au laboratoire et au verger expérimental situés à St-Bruno-de-Montarville.

## 2 Implantation, gestion et évaluation de bandes florales en entre-rangs de pommiers pour favoriser la biodiversité des arthropodes bénéfiques, comme alternative à l'usage des pesticides en vergers (2020-2023)

Demandeur



Objectif : Diversifier les vergers de pommiers par l'implantation et la gestion de bandes florales dans les entre-rangs en vue de favoriser le recrutement des pollinisateurs et d'augmenter la lutte biologique aux ravageurs.

Référence : <https://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/bandes-florales-vergers/>

**Programme Innov'Action**

## 3 Filets multitâches et mécanisation pour les vergers du futur sans pesticides (2020-2025)

Demandeur



Objectifs :

- Évaluer la réponse de deux cultivars de pommier à un nouveau système d'exclusion complète (insectes, maladies et mauvaises herbes) pour la lutte aux 10 ennemis primaires du pommier et aux espèces exotiques envahissantes comme la punaise marbrée, en l'absence de pesticides.
- Réduire drastiquement l'utilisation de carburant fossile par l'agriculture de précision (mécanisation de la taille et de l'éclaircissage, conduite en mur fruitier) et réduire le nombre de pulvérisations par saison et le temps de manipulation des filets.
- Évaluer la compatibilité de l'exclusion avec les autres pratiques agricoles du verger comme la pulvérisation.

Référence : <https://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/filets-verger-futur/>

**Programme Agri-science**

**Partenaires : CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Nova Scotia Fruit Growers Association**

## 4 Alternatives pour la gestion des ennemis des cultures en horticulture (2019-2023)

Demandeur



**Améliorer l'utilisation des sphères rouges engluées dans les vergers de pommiers pour un meilleur contrôle de la mouche de la pomme**

Objectif : Augmenter l'efficacité des sphères rouges engluées pour le dépistage de la mouche de la pomme en verger de pommiers.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/ameliorer-l-utilisation-des-spheres-rouges-engluées/>

## 5 La production fruitière à l'ère des changements climatiques : la diversité spécifique et génétique pour une production agricole durable.

Demandeur



Objectif : Déterminer l'impact de la diversité spécifique et génétique (cultivars) sur le rendement des fermes productrices de petits fruits.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/la-production-fruitiere-a-l-aire-des-changements-climatiques/>

**Programme Agri-science**

15. Cette somme inclut l'argent payé aux organismes de recherche pour la réalisation des projets et contient de plus le temps et les frais financiers des ressources humaines et des administrateurs des PPQ impliqués dans le RECUPOM.

## 6 Vitrites de régie à moindres risques dans la pomme : optimisation des pulvérisations et diversification des modes d'intervention pour la réduction de l'empreinte environnementale de la pomiculture québécoise (2018-2022)

Objectif : Faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrites de démonstration régionales, la mise à profit des dernières techniques de production fruitière intégrée (gestion intégrée des ennemis dans la culture de la pomme) permettant de réduire les risques associés à l'usage des pesticides, et ce, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques. Les régies mises en œuvre dans les vitrites de démonstration comprendront des méthodes préventives de suivi des vergers (dépistage et surveillance) ainsi que des outils d'intervention curatifs.

Cinq vergers : L'Islet, Oka, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Cécile-de-Milton et Compton. Chacun des sites offre des démonstrations de pratiques innovantes principalement pour la gestion des mauvaises herbes, la tavelure, la mouche, le carpocapse, les mites et le feu bactérien.

En démonstration dans les vitrites :

- Pulvérisateur à distribution d'air optimisée
- Bicarbonate de potassium contre la tavelure
- Broyeur de feuilles (prévention tavelure)
- Désherbeur mécanique
- Confusion sexuelle contre le carpocapse
- GF-120 contre la mouche de la pomme
- Introduction d'acariens prédateurs
- Filets d'exclusion

Référence : <https://reseaupommier.irda.qc.ca/?cat=370>  
**De nouvelles capsules sont en ligne.**

### Programme Prime-Vert



Un des pulvérisateurs certifiés et utilisés dans les vitrites

## 7 Pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada (2020-2021)

Demandeur



Objectifs : Comparer quatre produits antiparasitaires actuellement utilisés dans le marché (Exirel, Imidan, Assail et Calypso) pour lutter contre la mouche de la pomme et déterminer le nombre de pulvérisations nécessaires pour lutter contre la mouche de la pomme; fournir aux producteurs un modèle spécifique à leur région afin de prédire quand la cécidomyie du pommier arrivera dans leurs vergers; évaluer l'efficacité des substances volatiles hôtes pour capturer les mâles et les femelles de diverses espèces de tordeuses dans les régions productrices de pommiers au Canada.

Référence : <https://hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/>

Collaboration : Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA

Appui financier : AAC



photo : Mikael Larose, IRDA

Désherbeur mécanique pour limiter l'utilisation d'herbicide

## 8 Faire progresser les pratiques de stockage et de post-récolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes (2020-2021)

Demandeur



Objectifs : Optimiser les pratiques de post-récolte et les régimes de stockage pour les cultivars en croissance; évaluer de nouveaux régimes de stockage de faible oxygène et des régimes dynamiques pour réduire la perte de pommes; étudier une nouvelle technologie pour la gestion des récoltes et la maturité des fruits

Référence : <https://hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/projets-actuels/>

Collaboration : Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA

Appui financier : AAC

## 9 Mise à jour du guide *L'implantation d'un verger de pommiers et fichier Profitabilité* (2018-2022)

Demandeur



Objectif : Mettre à jour les différentes sections du guide d'implantation d'un verger de pommiers. Amélioration du fichier Excel Profitabilité en offrant différentes options de calculs au niveau des coûts à l'implantation d'une nouvelle parcelle. Rappelons que l'implantation de vergers à haute densité est un des éléments importants pour l'accroissement de la rentabilité des vergers au Québec. Les choix faits au moment de l'implantation ou de la replantation auront un impact durable sur la rentabilité d'une entreprise.

Note : La finalité de ce projet a été repoussée de plusieurs mois. La nouvelle version du guide devrait être publiée à l'été 2022.

**Programme de développement sectoriel**

**Partenaires : MAPAQ, conseillers, PPQ**



Réseau d'essais des cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM) (2020-2021)



Réseau d'essais des cultivars & porte-greffes de pommiers

Objectif : Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.

Collaboration : PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ et autres partenaires financiers<sup>16</sup>



Salish (à croquer)



Orléans 23 (à cidre)



Évaluation du potentiel cidricole de nouvelles variétés de pommiers à cidre dans les conditions pédoclimatiques du Québec (2020-2023)

Demandeur



Objectif : Déterminer le potentiel de transformation en boisson alcoolique de nouvelles variétés de pommes à cidre.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/evaluation-du-potential-cidricole-de-nouvelles-varietes-de-pommiers-a-cidre-dans-les-conditions-pedoclimatiques-du-quebec/>

Programme Innov'Action

Partenaires : PPQ, PCD

16. A. Lassonde Inc., Vergers Paul Jodoin, Pépinière Rochon, l'Association des emballeurs de pommes du Québec, Les Producteurs de cidre du Québec et Les Producteurs de pommes du Québec.

## Outil pour bien choisir les nouvelles variétés

Plateforme Web contenant plus de 20 ans de données sur des essais de cultivars et de porte-greffes de pommiers

Deux niveaux : Parcelle d'introduction (Frelighsburg) et de vergers commerciaux (5 différentes régions au Québec)

Variétés à croquer et à cidre

Guide en français et en anglais pour vous aider

Création de graphiques et tableaux comportant différents critères :

- Aoûtoment
- Dégâts par le gel
- Période de floraison
- Rendement
- Date de récolte
- Productivité
- Pression à la récolte, degré Brix, acide malique, indice d'amertume, etc.
- Fiches d'information

Cet outil est disponible **gratuitement** sur la page d'accueil du site internet industrie des PPQ.



## Activités de représentation

### Union des producteurs agricoles

- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication – spécialités
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés
- Table horticole et Comités de travail sur la compétitivité des secteurs horticoles
- Congrès UPA
- Conseil général
- Table de travail sur la sécurité du revenu
- Journée de la rentrée
- Table pour le développement des marchés de proximité

### Recherche et développement

- Comité de gestion et technique du RECUPOM
- Comité recherche
- Rencontre MAPAQ
- Rencontre MELCC
- Rencontre IRSST
- Réseau-pommier
- JARIT
- Comité de pollinisation – Table filière apicole

### Activités diverses

- Comité de sécurité du revenu
- Assemblées générales annuelles des syndicats régionaux
- Assemblée générale annuelle de Gestion Qualiterra
- Assemblée générale annuelle du CCH (Conseil canadien de l'horticulture)
- Assemblée générale annuelle de l'IRDA
- Conseil d'administration du CCH
- Rencontres RMAAQ
- Table filière pomicole
- Rencontre avec le ministre Lamontagne
- Convention de mise en marché emballeurs
- Groupe national pomme
- Assemblée générale annuelle et Journée Inspiration de l'AQDFL
- Tournoi de golf de l'AQDFL
- Comité technique CanadaGAP
- Évaluation périodique – RMAAQ
- AGA des syndicats régionaux

### Promotion

- Rencontre Lg2 et Médialliance
- Rencontres Mouvement j'aime (AQDFL)
- Aliments du Québec
- HRI (Hôtels, restaurants et institutions)

## Information et communication

Les PPQ utilisent plusieurs moyens de diffusion afin que les membres et les intervenants du secteur pomicole soient informés des prix pour la pomme à l'état frais et transformée, des données d'entreposage, des agents autorisés, des actions de la campagne de promotion Pommes Qualité Québec, des formations offertes, des programmes de subventions disponibles, de la Convention de mise en marché et autres modifications relatives à la mise en marché.

Tous les documents envoyés par courriel sont disponibles sur le site des PPQ qui est mis à jour régulièrement.

### Année de commercialisation 2020-2021

Bulletin aux pomiculteurs : 6

Bulletin express: 11

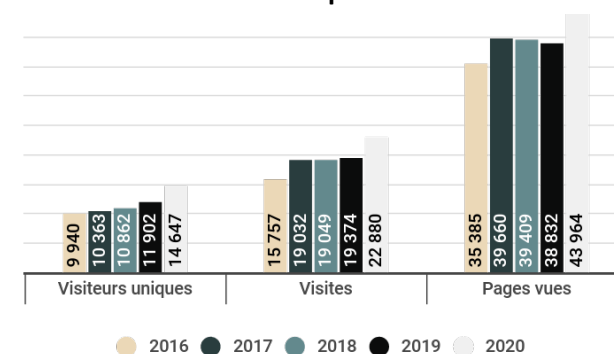
Communiqué : 23

Bulletin Info-Marchés : 24

Infolettre COVID-19 : 1

### Site Internet producteursdepommesduquebec.ca

**Graphique 26. Nombre de visites et de visiteurs uniques**



### Promotion des Producteurs de pommes du Québec

Les PPQ ont fait paraître la publicité suivante pour promouvoir l'organisation et la profession :

- 2 publicités 1/4 page dans *La Terre de chez nous* – cahier spécial Fruits et légumes en novembre 2020 et juin 2021

## Méritas Louis-Hébert

À la mémoire de M. Louis Hébert, qui en 1617, apporte les premiers pommiers en Nouvelle-France. Depuis cette époque, la pomiculture n'a cessé de progresser au Québec. On trouvait en 1882 des variétés telles que Late Strawberry et Blue Permain. Le développement de nouvelles variétés mieux adaptées aux besoins du marché a vu le jour et a supplanté ces « Reines ».

Ce prix est remis à un producteur qui a fait sa marque dans la production pomicole, qui s'est impliqué dans la mise en marché collective et qui est dynamique et innovateur dans la production pomicole.

Les Producteurs de pommes du Québec ont remis virtuellement, lors de l'AGA 2021, le Méritas Louis-Hébert à M. Steve Levasseur. Un moment de l'AGA particulièrement touchant malgré la distance entre les participants.

Le récipiendaire a commencé sa carrière en agriculture en 1982 en achetant, avec son épouse Hélène, une première ferme à Frelighsburg qu'il a transformée en verger, en y plantant une vingtaine d'acres de pommiers. M. Levasseur a été un producteur impliqué autant au niveau provincial que national. Pour résumer son parcours, il a été administrateur du syndicat des producteurs de pommes de Brome-Missisquoi, administrateur, vice-président et président des PPQ, membres du conseil général de l'UPA, président du Groupe de travail sur la pomme et administrateur au CCH. M. Levasseur a reçu le Mérite horticole du Conseil québécois de l'horticulture en 2010 et le prix Doug-Connery en 2012 du CCH pour son excellence en matière de leadership. Au cours de ces différentes périodes, plus ou moins calmes du syndicalisme pomicole,

c'est toujours avec un immense doigté et en sa grande qualité de politicien qu'il a su mener à terme ses principaux dossiers. Avec Monsieur le Président, chacun avait le droit de dire son opinion, et tous se devaient de la respecter. Une divergence de point de vue n'était pas signe d'un mauvais jugement. Nous reconnaissons en lui de grandes qualités telles son intégrité, son dévouement et son humanisme. Lorsqu'il prenait la parole, tous l'écoutaient, car il imposait le respect, et c'est entre autres grâce à son leadership qu'il a su rallier ses troupes à la cause pomicole. Tous ceux qui l'ont côtoyé diront qu'il a été une personnalité influente et sont fiers d'avoir siégé à la même table que lui.

Aujourd'hui, les deux filles du couple, Stéphanie et Laurence, perpétuent cette passion de l'agriculture. Mais également l'importance de l'implication syndicale avec Stéphanie, qui a été présidente des PPQ pendant 9 ans.

Les Producteurs de pommes du Québec sont fiers d'avoir remis cet honneur à un grand homme qui a su rayonner par sa présence et son dévouement. Merci, Steve!

**Le Méritas est remis en partenariat avec N.M. Bartlett inc.**



M. François Jobin (N.M. Bartlett Inc.) et M. Steve Levasseur (récipiendaire) lors de la remise officielle du Méritas reportée l'été dernier en raison des consignes sanitaires au moment de l'AGA virtuelle.



M. Levasseur lors de la remise virtuelle du Méritas.

## Suivi des résolutions

### AGA2021.01

#### ASSURANCE RÉCOLTE POMMES BIOLOGIQUES

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- De mandater le comité sur la sécurité du revenu des PPQ pour étudier des scénarios à présenter à la FADQ concernant cette requête;
- De faire pression auprès de La Financière agricole du Québec pour qu'elle ajuste son programme d'assurance récolte à l'égard des producteurs de pommes biologiques.

#### Suivi :

- Cette résolution a été référée au comité de sécurité du revenu des PPQ.
- Le sujet a été discuté avec la FADQ le 24 février 2021. Les membres du comité ont fait savoir que les producteurs de pommes biologiques ne se sentent pas bien couverts avec ce prix unitaire (PU), parce que la qualité n'est pas prise en compte. Un problème se pose quand les producteurs sont 100 % bio. Ils doivent analyser notre demande.
- Une rencontre du comité est prévue avec la FADQ en janvier 2022 afin que le Programme soit modifié pour le printemps 2022. Nous avons été informés qu'un PU biologique pour la pomme qualité sera offert en 2022. Cette nouveauté a été approuvée par les autorités de la FADQ et est en cours d'approbation par Agriculture et agroalimentaire Canada.

Le PU biologique pomme qualité sera établi sur la base du PU de la pomme en régie conventionnelle avec un facteur multiplicateur de 1,5. Peu d'information est disponible sur les coûts de production des pommes en régie biologique, ce qui explique l'utilisation de ce facteur multiplicateur.

### AGA2021.02

#### ADAPTATION DES CAMPAGNES PROMOTIONNELLES À LA CLIENTÈLE ALLOPHONE ET ANGLOPHONE

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- De produire une étude sur la possibilité d'adapter les campagnes de valorisation des variétés de pommes du Québec aux consommateurs allophones et anglophones;
- Qu'un rapport sur cette étude soit transmis à la prochaine assemblée générale des Producteurs de pommes des Laurentides.

#### Suivi :

- Cette résolution sera référée à la conseillère aux communications et au marketing des PPQ qui pourra faire le suivi auprès de l'agence de promotion et transmettre les recommandations auprès du conseil d'administration des PPQ et du comité de gestion.
- La demande a été formulée auprès des agences Ig2 et Médialliance lors de la planification de la campagne 2021-2022.
- Dans la campagne 2021-2022, il a été prévu que plusieurs éléments seront bilingues et atteindront des clientèles plus élargies. Entre autres, il y aura de l'affichage en magasin, une vidéo sur les sites de rattrapage télé, une vidéo sur les médias sociaux et des bandeaux publicitaires.
- Les résultats seront mesurés à la suite de la campagne et seront transmis aux administrateurs des Laurentides lors d'un conseil d'administration.

### **AGA2021.03 LOGEMENTS FOURNIS PAR LES EMPLOYEURS DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES**

Aux Producteurs de pommes du Québec et à l'Union :

- D'effectuer des représentations afin que les exigences actuelles concernant les dortoirs (distance entre les lits, nombre de travailleurs/chambre, lits superposés) et les salles de bain soient maintenues au Québec.

#### **Suivi :**

- Cette résolution a été référée au Conseil canadien de l'horticulture (CCH).
- La résolution a été soumise au caucus Québec du CCH et à l'AGA du CCH les 16 et 17 mars 2021 (2021-04). Celle-ci a été adoptée à l'unanimité.
- Jusqu'à présent, cette résolution a permis au CCH d'obtenir l'engagement de M<sup>me</sup> Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap au fédéral et de son cabinet pendant la série de consultations des intervenants, notamment :
  - Une table ronde a été organisée par le CCH avec d'autres organisations agricoles.
  - Le CCH a souligné l'importance que les règlements ou les changements de politiques soient basés sur les résultats.
- Suivi continu pour le rapport post-consultation.
- Réengagement auprès de la ministre et du EDSC lors des séries de consultations ultérieures.
- Mise en évidence de l'enjeu dans le document d'information sur la plateforme préélectorale du CCH et lors des réunions avec les députés et le personnel responsables de l'élaboration de la plateforme de leur parti respectif, avec des recommandations spécifiques pour :
  - Fournir aux producteurs des directives claires et un soutien financier continu pour rénover les bâtiments existants ou en construire de nouveaux, conformément à toute nouvelle réglementation fédérale en matière de logement.

### **AGA2021.04 SIMPLIFICATION DU PROCESSUS ADMINISTRATIF RELATIF À L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES**

Les PPQ demandent à l'Union :

- D'entreprendre des démarches afin de permettre aux producteurs agricoles d'avoir accès à un guichet unique permettant de fournir de façon virtuelle toute l'information requise par les différents organismes gouvernementaux pour l'émission de documents (ex : carte d'assurance sociale, carte d'assurance maladie) et pour le suivi des périodes d'emploi (ex : CNESST), cela afin d'améliorer l'efficacité du système et de limiter les risques d'erreur.

#### **Suivi :**

Cette résolution a été discutée par les instances de l'UPA. De plus, lors du Congrès général de l'UPA du 29 novembre au 2 décembre 2021, il y a eu une résolution globale qui fut adoptée pour couvrir l'ensemble des demandes du secteur agricole et qui reprend la simplification du processus administratif relatif à l'embauche des TET, la problématique des logements et l'aide à la quarantaine.

### **AGA2021.05 RÉFLEXION SUR LE MODE D'OPÉRATION DES PPQ**

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- De mandater le comité élargi pour développer une vision du futur de la production. Dans le but d'adapter la structure de l'organisation, d'en assurer la relève, son financement et son leadership auprès des membres et des intervenants.

#### **Suivi :**

Cette résolution a été modifiée. Le conseil exécutif a été modifié par le comité élargi. Il a été décidé que le conseil exécutif se pencherait sur le processus (tourné auprès des syndicats, sondage aux producteurs, etc.) et ferait une proposition au conseil d'administration en avril dernier. Malheureusement, les PPQ ont dû investir beaucoup de temps dans la négociation de la Convention avec les emballeurs après leur demande d'arbitrage et n'ont pu se consacrer pleinement à cette résolution. Ce dossier sera prioritaire en 2022.

**AGA2021.06****ASSURANCES BIENS POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES**

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- D'appuyer toutes les démarches amorcées par l'Union auprès des différents paliers de gouvernement.

**Suivi :**

Dans un premier temps, il est important de savoir comment ce dossier va être traité par l'UPA. Le Congrès général de l'UPA a décidé d'accorder une priorité aux travaux visant à mettre en place des pistes de solution au problème des assurances de fermes et de faire les revendications nécessaires auprès des compagnies d'assurances pour qu'elles avisent leurs clients au moins 6 mois à l'avance plutôt que le délai actuel de 30 jours dans le cas de non-renouvellement.

# Les syndicats régionaux - Saison 2021-2022

Président : Éric Rochon  
450 258-4989

## LAURENTIDES

### Secrétaire

**Marc-Olivier Bessette**

15, chemin de la Grande-Côte  
bureau 200  
St-Eustache, Québec J7P 5L3  
450 531-2150

### Administrateurs

**Alexandre Simard (P)**

450 623-0687

**Jean-Marc Rochon (VP)**

514 754-4907

**Carl-André Lauzon**

514 688-0861

**Marc-André Trottier**

514 830-8691

Poste vacant

## DES FRONTIÈRES

### Secrétaire

**Jean Dumont**

3800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe, Québec  
J2S 8E3  
450 774-9154, poste 5213

### Administrateurs

**Mario Bourdeau (P)**

450 247-2413

**Tim Petch (VP)**

450 247-3414

**Paul-Martin Roy**

450 295-2306

**Jonathan Rodrigue**

450 298-5408

**Joël McKenzie**

450 370-2882

## VALLÉE MONTÉRÉGIENNE

### Secrétaire

**Jean Dumont**

3800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe, Québec  
J2S 8E3  
450 774-9154, poste 5213

### Administrateurs

**Sébastien Morissette (P)**

450 388-0442

**Charles Choquette (VP)**

450 531-4222

**Alexandre Larivière**

450 546-3411

**Vincent Giasson**

514 863-4613

**Stéphane Brodeur**

450 379-9207

## EST-DU-QUÉBEC

### Secrétaire

**Stéphanie Desrosiers**

5185, rue Rideau  
Québec, Québec  
G2E 5S2  
418 872-0770, poste 203

### Administrateurs

**François Turcotte (P)**

418 829-3695

**François Blouin (1<sup>er</sup> VP)**

418 829-2639

**Sylvain Caouette (2<sup>e</sup> VP)**

418 247-7973

**Dany Hébert**

418 822-1649

**Laura Genest**

418 831-9967

**P** : Président

**VP** : Vice-président

Cette liste a été mise à jour suite aux AGA des syndicats régionaux tenues en novembre et décembre 2021.

# Nos partenaires

## Pommier d'Or



Lassonde



## Pommier d'Argent

## Pommier de Bronze





Lassonde

*De la  
Famille  
depuis 1918*

**Soyez assurés  
d'être rassurés!**

**Évaluer. Conseiller. Rassurer.**

**Le programme  
d'assurance  
offert aux producteurs  
de pommes le plus  
complet de l'industrie.**

## Une tarification **sur mesure, conçue pour vous.**

Une assurance complète pour couvrir tous vos besoins, destinés aux **fabricants, transformateurs de produits, emballeurs, entreposeurs, grossistes** et même aux **POMMICULTEURS**

### **Des garanties sur mesure :**

- Fuites de cuves de vin ou de cidre;
- Assurance contre la contamination et l'infestation des produits;
- Rappel de produits alimentaires;
- **De nombreuse autres garanties incluses gratuitement.**

## Unique au **Québec**

Arbres fruitiers, vignes et cultures récoltées ou non récoltées, **couvrant entre autre les risques de vent, le vandalisme, d'ouragan et de verglas.**

**Cette garantie peut être complémentaire à l'assurance récolte,** pour le remboursement de la franchise.

1 844 376-6637  
**courtika.com**



# ELNOVA

## Équipements et Fournitures pour les producteurs de cidre & jus

(cuverie, pressoir, filtration, embouteillage)

- Vente et location
- Service à valeur ajouté:
  - Oenologue sur place : consultante en filtration
  - Électromécaniciens spécialisés pour entretien et réparation



Produits de qualité  
Gens d'Expertise

160, rue de la Montagne, Rougemont Qc Canada J0L 1M0  
450 469-1400 • 1 800 361-9579 • [elnova.ca](http://elnova.ca)



## Fruit Tec - Blossom Thinners, Hedgers

Mechanical blossom thinners used in a variety of training system for tree fruit. Tractor mounted using electronic controls over tractor hydraulic system. Tree hedgers with touch screen control.



## Orsi Group - Labour Platforms, Mowers

Elevated working platforms for orchard tasks. Various models offer width and height ranges as well as levelling and bin handling options. Boom mowers, orchard and vineyard choppers.



## Van Wamel 'PERFECT' - Mowers, Choppers

Specialized orchard and vineyard mowers and choppers. Many models and options available including spray/mow combination, front-mount, brush sweepers, etc.



## HOL Spraying Systems - Orchard Sprayers, Mixing Tanks

Orchard sprayers designed to optimize coverage and efficiency in HD plantings. Variable fan speed, precise controller, ultra-low to dilute water volumes. Over-the-row machines available.



## Provide Agro Custom - 'Chariot' Platform, Weed Booms

2 man labour platform optimized for high density orchards. 24V battery powered drive with electric cylinders on platform for individual height change. Can be used for all orchard tasks traditionally done with ladder. Width adjustment for 9-15' row. High quality powder-coat paint.



## FAMA Pruning - Orchard Hedger

"The original tyrolean hedger" was developed to keep high density "fruiting-wall" apple orchards productive while minimizing manual pruning.



## ShurFarms - Frost and Cold Protection

Cold air is removed from ground level by a powerful fan and replaced by warmer air from the inversion. Many sizes and options available for area covered and power source used.



## Freilauber - Vineyard Equipment

25 years experience in the development and production of equipment for viticulture, fruit cultivation and tillage. Wide range of products including hedgers, pre-pruners, and leaf removers.



## Widder Fabricating - Bin Carriers

Bin trailer that limits bruising while still being very efficient and user friendly. Axles have 3 adjustable widths to accommodate all sizes of bins, up to 48" wide. 4, 5, and 6 bin models available.

FIELD

## La référence en pomiculture depuis plus de 20 ans



**Daniel Cormier**  
Entomologie



**Vincent Phillon**  
Phytopathologie



**Gérald Chouinard**  
Pomiculture



# Technologies et solutions pour l'industrie fruitière

PALISSAGE ET PROTECTION • MACHINERIE SPÉCIALISÉE • ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE • CALIBRATION ET EMBALLAGE



**ProduceTech**

producetech.com • 1094, André-Liné, Granby Qc J2J 1J9 • 450 994-4567 • info@producetech.com

Pour la  
protection de  
vos arbres  
fruitiers!



188 fiches  
avec photos  
et descriptions  
détaillées pour  
en apprendre  
davantage

[craaq.qc.ca](http://craaq.qc.ca)



**CRAAQ**

# CENTRE AGRICOLE BIENVENUE



**IMPORTATEUR**

- Campagnola
- Tifone

**DISTRIBUTEUR**

- Perfect • Seppi • Felco
- Bacho • Pesticides et autres...

**SERVICE COMMERCIAL**

1115, PETITE-CAROLINE, ROUGEMONT • 450 469-4945

**BONNE SAISON À TOUS!**



*Merci!*